

# L'EMPLOI GENERE PAR L'AGRICULTURE EN BASSE-NORMANDIE : QUANTIFICATION ET DESCRIPTION D'UNE METHODE REPRODUCTIBLE

- OCTOBRE 2009 -

Cette étude a été réalisée par Laurent BARBOT, élève ingénieur de l'ENITA de Bordeaux, dans le cadre de son mémoire fin d'étude, et Michel LAFONT, chargé d'études à la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Le Comité de pilotage était présidé par Bruno LANGEVIN et composé de :

- Philippe ALBERT (Crédit Agricole),
- Marylène BERTIN (MSA),
- Franck BESOMBES (CRMA),
- Stéphane DEMINGUET (Conseil des chevaux),
- Lucie EVENO (ANEA),
- Alain HIERLE (ARETAR),
- Fabrice HILLAIREAU (DRAF/SRISE),
- Philippe LEGRAIN (CA 50),
- Céline MARTIN (ARIP Normandie),
- Catherine PLOUX (CRMA),
- François QUESNEL (SRISE/DRAAF),
- Martine VALETTE (MSA),
- Sandrine VANDICHELE (Région BN),
- Nathalie VIGOT (ARDEFA).

Nous remercions l'ensemble des personnes rencontrées au cours de cette étude pour l'accueil réservé et la qualité des informations fournies.



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>METHODE DE QUANTIFICATION</b> .....	<b>7</b>
<b>1. A chaque méthode ses résultats</b> .....	<b>7</b>
a. "Les emplois induits par l'agriculture", Jean-Claude BONTRON.....	7
b. Une approche régionale : "La contribution de l'agriculture à l'emploi régional", Pierre BONO et Jean-Marc TOUZARD.....	7
c. La méthode bretonne : filière par filière.....	7
d. Etude du CESR sur la pêche et la conchyliculture .....	8
<b>2. Définitions et caractéristiques du champ d'étude</b> .....	<b>8</b>
a. Une sphère agricole bas-normande aux contours proches de l'agriculture .....	8
b. Les critères théoriques de sélection des activités situées en amont et en aval.....	9
<b>3. De nombreuses sources d'informations</b> .....	<b>10</b>
a. La MSA, une mutuelle qui dispose de nombreuses statistiques agricoles.....	10
b. Les statistiques du Ministère de l'agriculture .....	11
c. L'INSEE : le spécialiste des statistiques en France .....	11
d. Une source fiable : l'enquête directe .....	11
e. L'unité de mesure de l'emploi : l'ETP.....	12
<b>4. Une méthode reproductible</b> .....	<b>12</b>
<b>QUEL EST LE POIDS DE L'AGRICULTURE EN BASSE-NORMANDIE ?</b> .....	<b>13</b>
<b>1. Un actif extérieur pour un actif agricole en Basse-Normandie</b> .....	<b>13</b>
a. La sphère agricole bas-normande, c'est plus de 57 000 emplois .....	14
b. L'exploitation agricole : 28 052 emplois - 49 % des emplois de la sphère .....	14
c. L'amont et l'aval.....	15
d. Les organismes professionnels et administrations .....	18
e. Les entreprises de services : 5 861 emplois - 10 % des emplois de la sphère .....	21
f. Recouper les sources d'information pour consolider la méthode.....	24
<b>2. Approche par filière</b> .....	<b>25</b>
a. Les exploitations agricoles .....	25
b. La filière cheval.....	26
c. Les autres emplois par filière.....	26
<b>SYNTHESE</b> .....	<b>29</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>33</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>35</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>37</b>



# INTRODUCTION

La productivité du travail du secteur agricole progresse aussi vite que celle de l'industrie lourde !

Cette évolution se fait au détriment du nombre d'actifs, variable d'ajustement et conséquence de la substitution du capital au travail. Ces évolutions illustrent la formidable capacité d'adaptation des agriculteurs au monde qui les entoure. La diminution du nombre d'emplois agricoles se traduit par une perte de poids économique et politique de l'agriculture alors même que les soutiens publics qui lui sont destinés sont remis en cause.

L'emploi apparaît comme un enjeu d'avenir pour le secteur agricole, ce qui faisait dire à Dominique BUSSEREAU, Ministre de l'agriculture, le 10 janvier 2007 : "Si j'avais un message à adresser aux candidats à la présidentielle, en matière de politique agricole, ce serait de ne sacrifier en aucun cas nos emplois agricoles en cédant aux pressions. Un emploi agricole, n'oublions pas que c'est aussi, au minimum, un emploi induit en milieu rural".

Les orientations stratégiques de l'agriculture bas-normande 2007-2013, élaborées par les organisations professionnelles agricoles régionales en 2006, ciblent comme enjeu principal la conquête de la valeur ajoutée et positionnent l'agriculture comme un acteur dynamique des territoires.

En cohérence avec ces objectifs et dans cette période où les soutiens à l'agriculture font débat, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, avec le concours financier de la Région Basse-Normandie, a décidé de se doter d'indicateurs pour mesurer le poids de l'activité agricole au sens large dans la région.

Faisant partie du secteur primaire, l'agriculture se situe en tout début d'une chaîne de valeur économique. Les chiffres les plus divers circulent sur les emplois induits par l'agriculture. En effet l'évaluation seule de l'emploi direct par branche ou secteur n'est plus suffisante.

Combien d'emplois dépendent de l'agriculture en Basse-Normandie ?  
Y a-t-il des secteurs agricoles qui génèrent davantage d'emplois ?  
A quel niveau se situent-ils par rapport à l'exploitation agricole ?  
Quelles seront les tendances d'évolutions de ces emplois ?

Le travail entrepris devrait apporter des réponses à toutes ces questions.

Les élus ont souhaité que cette évaluation puisse être reconduite à intervalles réguliers. Cette étude a aussi pour objet de définir la méthode qui correspondra le mieux à cet objectif de reproductibilité : identification de sources stables dans le temps et construction d'un outil méthodologique.

Ce travail a été conduit en quatre étapes :

- Analyse bibliographique sur cette thématique des emplois induits.
- Définition des contours de l'étude, identification et choix des sources d'information.
- Collecte et traitement de l'information pour la Basse-Normandie.
- Réalisation de fiches méthodes pour chaque source d'information.



# METHODE DE QUANTIFICATION

## 1. A chaque méthode ses résultats

La quantification des emplois générés par l'agriculture a fait l'objet de nombreuses études. Les travaux menés sur ce thème dans différentes régions de France et à l'échelle nationale donnent des résultats très variés. Selon les méthodes, on évalue entre 0,4 et 2,3 emplois hors agriculture à côté d'un emploi agricole.

	France Bontron (SEGESA)	Languedoc Roussillon	Midi Pyrénées	Bretagne	France (FNSEA)
Année (étude)	1975	1992	2006	2007	2007
Emplois totaux recensés pour une exploitation	2,6	2,2	1,9	5	5,6
Emplois dans les exploitations	1,5	1,1	1,5	2,5	1,7
Emplois hors exploitation pour un emploi dans les exploitations	0,7	1,0	0,4	1,0	2,3

*Emplois induits par l'activité agricole : un rapport de 0,4 à 2,3 selon les méthodes*

Les écarts d'appréciation s'expliquent principalement par le champs des études. La distribution (grande surface alimentaire) et le commerce de détail (boulangerie, boucherie charcuterie) sont intégrés dans l'évaluation française de 2007. En Languedoc Roussillon, parmi les emplois décomptés, on trouve ceux qui sont liés aux dépenses des ménages agricoles, ainsi que ceux des activités économiques liées d'assez loin à l'agriculture. Ainsi, le tourisme languedocien qui profite du pouvoir d'attractivité de l'agriculture est-il comptabilisé.

### a. "Les emplois induits par l'agriculture", Jean-Claude BONTRON

Cette méthode empirique de 1984 a été réalisée en répertoriant les activités présentant un degré d'interdépendance élevé avec les exploitations agricoles. Jean-Claude BONTRON a quantifié les emplois de la "sphère agricole" via la nomenclature des activités de l'INSEE. Cette méthode permet de répertorier la majorité des secteurs gravitant autour des exploitations. Selon l'étude, 3 366 085 emplois étaient générés par l'agriculture en 1975.

⇒ Pour une exploitation, il y a 2,6 emplois générés par l'agriculture dont 1,5 par exploitation.

### b. Une approche régionale : "La contribution de l'agriculture à l'emploi régional", Pierre BONO et Jean-Marc TOUZARD

La méthode BONO-TOUZARD (1992) réutilise la sphère agricole de Jean-Claude BONTRON, en l'élargissant aux emplois liés secondaires. Bien que très complète, la fiabilité statistique semble limitée. Les résultats de la quantification sont toutefois assez faibles : 1 emploi lié à l'agriculture par actif agricole.

⇒ Pour une exploitation, il y a 2,2 emplois liés dont 1,1 dans les exploitations.

### c. La méthode bretonne : filière par filière

L'étude de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (2007) quantifie les emplois générés par filière de production. La "sphère" étudiée est limitée, il manque un certain nombre d'opérateurs intervenant au sein des filières.

⇒ Selon les estimations de cette étude une exploitation agricole bretonne génère 5 emplois, dont 2,5 dans les exploitations.

#### d. Etude du CESR sur la pêche et la conchyliculture

Cette étude (2006) tend à montrer que les emplois générés par la pêche et la conchyliculture ne sont pas si importants que les chiffres usuellement utilisés. Cette méthode de quantification est intéressante puisqu'elle peut s'appliquer à l'agriculture ; la pêche, la conchyliculture et l'agriculture étant des activités primaires. Ce sont des activités qui produisent des matières premières, bases de valeur ajoutée des autres secteurs (secondaire et tertiaire).

Le lecteur trouvera des descriptions plus détaillées de toutes ces méthodes en annexe 1.

#### EN RESUME

Les études précédemment présentées ont été conduites selon des principes similaires. En premier lieu, une sphère est définie, ayant pour centre l'exploitation agricole. Puis, des groupes d'opérateurs qui gravitent autour des exploitations sont identifiés et sélectionnés. Les critères de sélection diffèrent selon les méthodes, créant des sphères plus ou moins larges.

Les sources d'informations utilisées sont souvent les mêmes, à savoir : l'INSEE, le SCEES, les données de la MSA, mais aussi des enquêtes directes.

La quantification des emplois se fait, autant que possible, en équivalent temps plein. Cela permet d'additionner les emplois des opérateurs de la sphère. Certaines études présentent leurs résultats sous forme de ratios (1 exploitation agricole génère (x) emplois dans la région), bien que le lien direct n'existe pas toujours. En effet, les emplois de la sphère agricole d'une région ne sont pas forcément liés à l'agriculture de la région.

## 2. Définitions et caractéristiques du champ d'étude

Un des points important du travail de décompte réalisé consiste à définir les contours précis du dénombrement. En résumé et pour simplifier ce qui va être expliqué ci-dessous, on peut dire que l'étude s'est concentrée sur les emplois agricoles et ceux directement fournisseurs ou clients de l'agriculture. Les emplois très indirectement liés à l'activité agricole (comme ceux découlant de la consommation des ménages agricoles) ne sont donc pas comptés.

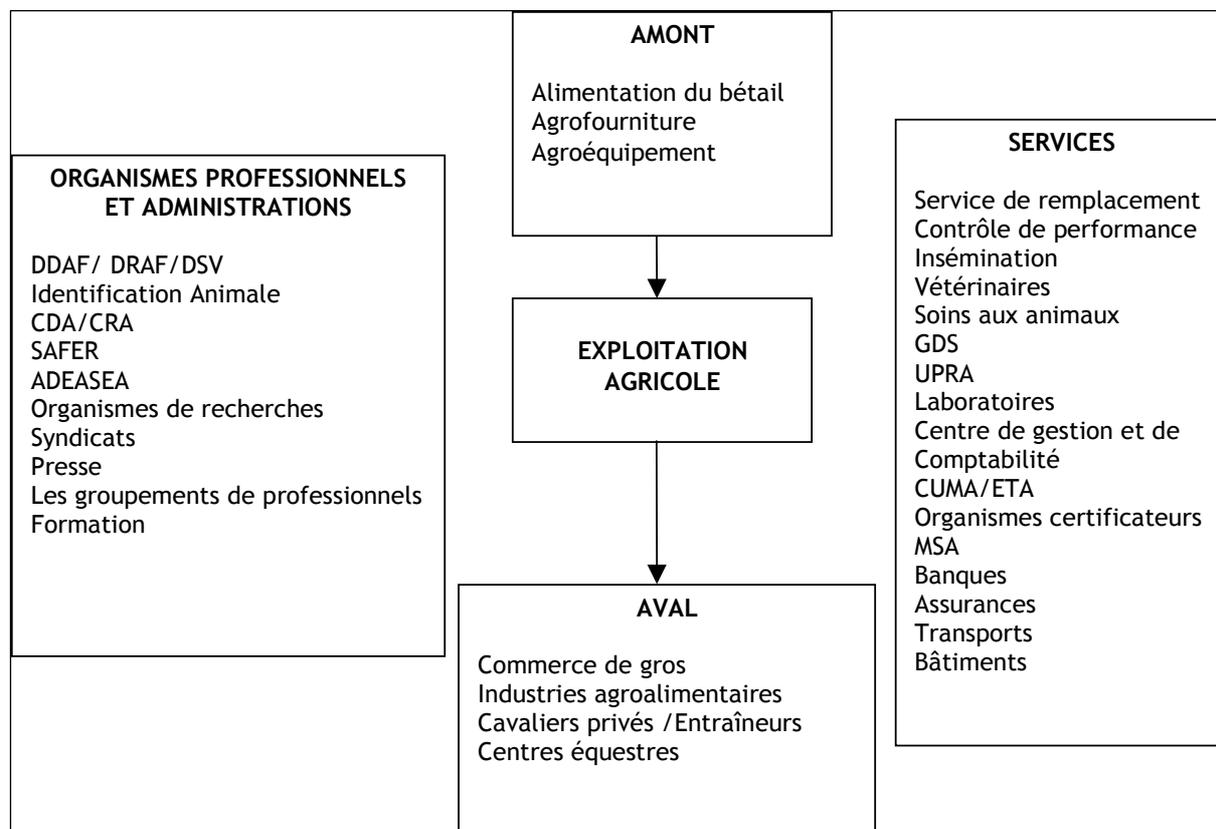
#### a. Une sphère agricole bas-normande aux contours proches de l'agriculture

La sphère retenue dans l'étude est composée de l'ensemble des opérateurs qui sont en relation directe avec l'exploitation agricole. Ce choix de la proximité présente de nets avantages par rapport à la notion de filière. En effet, quantifier les établissements par filière poserait des difficultés et le risque de double comptage. Une grande majorité des opérateurs est multi-filières (aucune banque n'est spécifique à une filière unique par exemple).

Le choix qui a été fait est proche de celui de Jean-Claude BONTRON qui définit comme suit la **sphère d'activité agricole** en 1994 : "Ensemble des exploitations agricoles, des activités de production ou de services nécessaires à leur fonctionnement et de celles qui traitent et commercialisent les produits qui en sont issus".

Les opérateurs ont ensuite été classés en 4 catégories :

#### 4 branches autour de l'exploitation agricole



#### Les activités générées par l'agriculture

Il aurait été intellectuellement satisfaisant de conduire une évaluation des emplois qui sont effectivement générés par l'activité agricole de Basse-Normandie. Cette analyse aurait nécessité de très nombreuses estimations, avec l'introduction de ratios spécifiques toujours sujet à controverse et difficile à mettre à jour. Il aurait fallu par exemple estimer l'emploi des filières machines-outils agricoles au-delà même des frontières hexagonales !

Après expertise et échange avec le Comité de pilotage, il a été décidé de **compter les emplois générés par l'agriculture en Basse-Normandie** et non par l'agriculture **de** Basse-Normandie. Il a semblé plus pertinent, selon une collectivité territoriale qui a compétence sur un espace déterminé, de connaître les emplois que génère l'activité agricole en général sur son territoire en particulier, plutôt que de connaître les emplois que génère l'agriculture bas-normande où qu'ils soient.

Ce choix favorise en outre le caractère reproductible du comptage, ce qui fait partie du cahier des charges.

En comptant les emplois générés par l'agriculture en Basse-Normandie, il n'y a pas de liens directs entre le cœur de la sphère (les exploitations agricoles de Basse-Normandie) et sa périphérie (l'amont, l'aval, les services...). Toutefois, la sphère dans son ensemble dépend de l'activité agricole où qu'elle soit située.

#### b. Les critères théoriques de sélection des activités situées en amont et en aval

Le critère essentiel de sélection repose sur le degré de dépendance économique unissant un opérateur (amont ou aval) avec l'agriculture. Nous avons retenu les secteurs sans lesquels les

exploitations agricoles ne pourraient fonctionner et par conséquent exister. Par exemple, les activités de commerce de gros (commerce de bestiaux, céréales...) ont été comptabilisées, mais pas les activités de commerce de détails. En effet, si les actifs agricoles changeaient d'activité professionnelle, ils continueraient d'acheter des produits alimentaires.

De manière plus théorique, le degré de dépendance correspond sur le plan économique à "l'effet indirect". D'une façon générale, les effets indirects correspondent à l'activité engendrée par le secteur étudié sur les autres branches, via ses consommations intermédiaires.

Dans l'étude, l'emploi indirect correspond aux emplois d'amont et d'aval générés par l'activité de production des exploitations agricoles. Ainsi, par exemple, les dépenses de l'exploitation en matériel agricole créent des emplois dans les entreprises de fabrication et de commerce de matériel à destination des exploitations.

### 3. De nombreuses sources d'informations

Une fois la sphère agricole délimitée et les différents opérateurs identifiés, le travail de quantification a pu être mené. Plusieurs sources d'informations ont été mobilisées : les données de la Mutualité sociale agricole (MSA), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), du Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture (SCEES). Des enquêtes directes ont également été nécessaires pour certaines catégories (administrations, banques, centres de gestion...).

#### a. La MSA, une mutuelle qui dispose de nombreuses statistiques agricoles

Dans le cadre de la mission de service public qui lui est conférée par la loi, la Mutualité sociale agricole est chargée de la gestion de plusieurs régimes de protection sociale agricole. Au-delà du suivi individuel de l'assuré, la MSA publie aussi des statistiques agricoles.

Une personne est affiliée au régime des salariés agricoles selon le travail exercé. Le contrat de travail matérialise le lien de subordination entre le salarié et l'employeur.

Les caisses de la MSA ont connaissance de tous ces contrats et de leurs avenants, via :

- la déclaration unique d'embauche (DUE),
- la déclaration trimestrielle de main-d'œuvre (DTMO), qui doit être renseignée chaque trimestre par tout employeur. Cette déclaration trimestrielle, établie sur un formulaire type de la MSA, renseigne une base statistique.

#### *Traitement et publication*

Chaque trimestre, la MSA assemble des données issues de 4 supports distincts : DTMO, les émissions de cotisations, les contrats et les DUE.

Comme toute source d'information, l'utilisation des données MSA nécessite un certain nombre de précautions.

- Le phénomène de non ou sous déclaration de main-d'œuvre, notamment dans les exploitations agricoles, a tendance à fausser les résultats.
- Les catégories de classement de la MSA (souvent liée à l'analyse des risques d'accident du travail) ne correspondent pas toujours aux objectifs de comptage : culture et élevage, travaux forestiers, coopération, organismes professionnels... Il peut arriver que des entreprises de services soient classées en culture-élevage bien que ces dernières n'aient pas de terre. La MSA est avant tout chargée de gérer des régimes de protection sociale, elle n'est pas spécialisée dans les statistiques, il y a donc un certain nombre de biais.

En résumé, pour utiliser les données de la MSA, il faut rester prudent et bien connaître les champs d'études, notamment si l'on veut comparer ou additionner les données à celles issues d'autres sources. Les données MSA sont particulièrement intéressantes pour étudier une évolution ; plus délicates à utiliser pour un dénombrement issu de plusieurs sources différentes.

## **b. Les statistiques du Ministère de l'agriculture**

Les publications du SCEES répondent à 3 objectifs : connaissance générale du secteur agricole, calcul du revenu agricole et réponse aux exigences communautaires en matière de statistiques.

Pour récolter des informations sur le secteur agricole, le Ministère de l'agriculture conduit de nombreuses enquêtes. La plus complète a lieu tous les dix ans, il s'agit du recensement général de l'agriculture. Ce dernier est mis à jour tous les 3 ans par enquête sur 10 % des exploitations, ce sont les "enquêtes structures".

A l'occasion du recensement, chaque exploitant est enquêté. Le but est de recueillir de très nombreuses informations sur les exploitations agricoles dont la main-d'œuvre.

Les résultats de ces enquêtes peuvent être biaisés, car les exploitants fournissent les informations "de mémoire". Les questions relatives à l'emploi visent donc à donner un ordre de grandeur et ne sont pas d'une infime précision.

Les "enquêtes structures" ont pour but de fournir des informations sur les évolutions ayant lieu entre les recensements agricoles. Menées de manière similaire, elles sont réalisées sur des échantillons représentatifs de l'agriculture.

## **c. L'INSEE : le spécialiste des statistiques en France**

Bien que ce ne soit pas son rôle premier, l'INSEE publie aussi des statistiques agricoles, notamment sur l'emploi. Cette source est peu utilisée par les statisticiens agricoles étant donné qu'ils ne peuvent y retrouver le détail des activités agricoles, ni la notion d'équivalent temps plein (ETP).

En effet, l'INSEE utilise la notion d'effectif présent à une date donnée pour quantifier les emplois. Il réalise des estimations d'emploi par secteur d'activité selon les différents échelons géographiques (région, département, canton...). Ces estimations sont faites à une date précise. Il s'agit de photographie de l'emploi et non de moyenne.

L'intérêt de la source INSEE est qu'elle ne se limite pas au secteur agricole mais répertorie la totalité des activités présentes sur le territoire français. Un certain nombre d'opérateurs de la sphère agricole, telle qu'elle a été définie, ne figure pas dans les données MSA et/ou SCEES. La source INSEE permet donc d'évaluer davantage d'acteurs et a semblé mieux correspondre aux objectifs de l'étude.

L'INSEE de Basse-Normandie a donc été sollicité et a fourni une extraction des fichiers de déclaration annuelle des données sociales (DADS). Cette déclaration est une formalité administrative obligatoire de toute entreprise employant des salariés. D'après le code général des impôts, toute personne physique ou morale domiciliée en France, versant des traitements ou salaires doit remplir cette déclaration.

Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, y compris le secteur agricole<sup>1</sup>. L'intérêt de ces déclarations est double : elles permettent de quantifier les emplois en ETP et elles couvrent l'intégralité de la sphère étudiée.

## **d. Une source fiable : l'enquête directe**

Pour un certain nombre d'opérateurs, dans la classification DADS est plus large que celle de la sphère, les statistiques font défaut.

Dans ce cas, les informations ont été récoltées par enquête directe. Chaque établissement a été questionné par fax puis relancé par téléphone. A chaque fois, le nombre d'emploi en ETP sur l'année 2007 a été recueilli. Si sur l'année enquêtée, les données avaient un caractère exceptionnel et non représentatif, une évaluation du nombre d'emplois moyen au cours des années précédentes était alors demandée.

---

<sup>1</sup> Les quelques exceptions se situent en dehors du champ de la sphère agricole telle qu'elle a été définie.

#### e. L'unité de mesure de l'emploi : l'ETP

La notion d'ETP facilite la compilation et la comparaison des différents opérateurs. Elle laisse de côté le caractère temporaire et/ou partiel de certains secteurs. De ce fait, elle sera toujours inférieure à un comptage des salariés à l'instant T qui ne tient absolument pas compte de la durée de la mission. Cette notion utilisée par l'INSEE a son pendant au SCEES qui parle d'unité de travail agricole (UTA) pour quantifier l'emploi agricole.

Dans une publication<sup>2</sup> de 2002, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) estime que malgré quelques différences, les notions d'ETP et d'UTA sont comparables.

Un ETP correspond au volume de travail exprimé en heure et rapporté à un horaire annuel de référence. En France, il équivaut à 1 820 heures de travail annuel (soit 52 semaines de 35 heures). Dans cette étude, les emplois seront donc exprimés en ETP.

Les données récoltées ne sont pas toutes de la même année. Selon les sources, elles oscillent entre 2005 et 2007. Le principe retenu est d'utiliser la donnée disponible la plus récente. En dehors du cœur de la sphère (l'emploi agricole salarié et familial) qui évolue relativement rapidement, les effectifs des autres catégories varient peu d'une année à l'autre.

## 4. Une méthode reproductible

Les choix méthodologiques ont été faits afin de pouvoir mettre à jour les données le plus simplement possible. Dans cette optique des "fiches opérateur" ont été réalisées. Ces dernières détaillent la méthode et précise les contacts (nom et coordonnées des interlocuteurs) pour toutes les informations à mettre à jour. Ces fiches se trouvent en annexe 7 du rapport.

Pour des raisons de confidentialité, elles ne contiennent pas les résultats individuels des enquêtes.

### EN RESUME

La méthode de quantification des emplois retenue s'inspire des nombreux travaux déjà réalisés sur ce thème. La sphère bas-normande qui sera quantifiée concerne les emplois très directement liés à l'activité agricole. Il est apparu plus pertinent au Comité de pilotage de **compter les emplois générés par l'agriculture en Basse-Normandie, et non les emplois générés par l'agriculture de Basse-Normandie.**

Les sources INSEE (DADS) ont été privilégiées car elles permettent une évaluation qui dépasse le champ strictement agricole (SCEES et MSA). Des enquêtes directes ont été menées pour toutes les catégories pour lesquelles les statistiques ne sont pas suffisamment précises pour conduire l'évaluation.

Les emplois seront exprimés en ETP, ce qui facilite les comparaisons et permet d'ajouter les emplois estimés dans chaque catégorie.

La méthode, détaillée dans les annexes, est facilement reproductible.

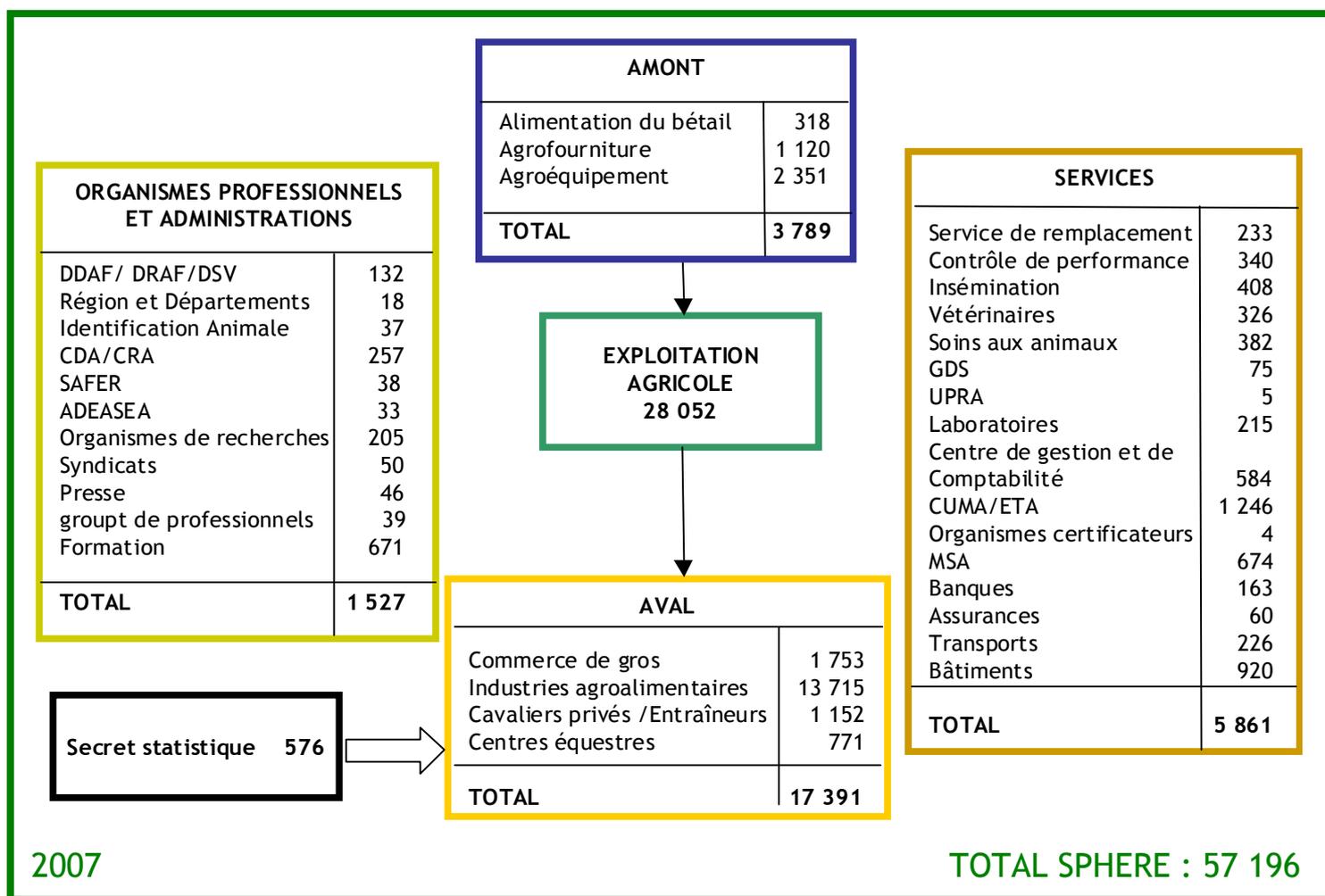
---

<sup>2</sup> "Les statistiques d'emploi salarié agricole publiées par le SCEES et la MSA", APCA, décembre 2002.

# QUEL EST LE POIDS DE L'AGRICULTURE EN BASSE-NORMANDIE ?

## 1. Un actif extérieur pour un actif agricole en Basse-Normandie

La sphère agricole bas-normande se décompose en 5 catégories. La plus importante reste le centre avec 28 052 emplois.



L'évaluation des emplois a été réalisée opérateur par opérateur. La quantification en ETP, permet d'additionner tous les emplois.

## a. La sphère agricole bas-normande, c'est plus de 57 000 emplois

### Effectifs de la sphère agricole bas-normande

	Effectifs (en ETP)	En %
Exploitation agricole	28 052	49 %
Amont	3 789	7 %
Aval	17 391	30 %
Secret statistique	576	1 %
Services	5 861	10 %
Organismes professionnels et administrations	1 527	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>57 196</b>	<b>100 %</b>

Finalement, tout comme dans l'étude de J.C. BONTRON, la majeure partie des emplois est occupée par les actifs agricoles avec 49 % des emplois de la sphère agricole bas-normande. Une grande part des effectifs se situe aussi à l'aval, notamment dans les industries agroalimentaire.

D'après les résultats étudiés, pour un actif agricole présent dans la région, il y a un emploi généré par l'agriculture dans les secteurs ciblés dans cette étude. C'est largement inférieur aux messages qui sont véhiculés sur le fait que pour 1 actif agricole présent sur le territoire, il y a au moins 3 ou 4 emplois générés par l'agriculture.

L'étude a justement pour but de fournir aux acteurs et partenaires du monde agricole les statistiques les plus réalistes possible pour qu'ils puissent communiquer précisément sur ce qu'on mesure et combien on mesure.

Les actifs agricoles représentent environ 6 % de la population active. **Sachant cela, on en déduit que la sphère agricole bas-normande représente environ 12 % de la population de la région. L'étude montre que l'agriculture est un secteur primordial pour la région en terme d'emploi.**

## b. L'exploitation agricole : 28 052 emplois - 49 % des emplois de la sphère

Le champ retenu pour l'étude concerne l'exploitation agricole au sens strict. Sont exclus la pêche, la conchyliculture, la forêt mais également les paysagistes et les entreprises de jardin.

La définition des exploitations agricoles professionnelles faite par le SCEES convient à ce que nous souhaitons comptabiliser dans la sphère. Il s'agit d'une unité de production qui :

- produit des produits agricoles,
- atteint une certaine dimension : soit 1 hectare ou plus de SAU, soit 20 ares ou plus de cultures spécialisées, soit une activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises...),
- est soumise à une gestion courante unique.

Dans une exploitation, il y a plusieurs types d'emplois : les chefs d'exploitations, les conjoints, les aides familiaux et les salariés agricoles. Toutes ces personnes constituent les **actifs agricoles**.

Les évaluations diffèrent selon les sources :

#### Nombre d'exploitations en BN

Source	Année	Type d'exploitations	Nombre d'exploitations	Actifs agricoles (en ETP)
SCEES	2005	Professionnelles	15 085	29 907
		Totales	26 942	34 627
MSA	2006		16 266	30 221
SCEES	2007	Professionnelles	13 847	28 052
		Totales	24 721	32 347
MSA	2007		15 571	29 633

Pour les raisons évoquées plus haut, nous retenons la source SCEES, enquête structure pour l'évaluation. Ainsi, le centre de la sphère agricole bas-normande est constitué de 13 847 exploitations qui ont généré 28 052 ETP en 2007.

Les exploitations dites "non-professionnelles" emploient moins de 0,75 UTA et représentent moins de 8 % de la SAU bas-normande, leurs chefs d'exploitations sont souvent âgés ou pluriactifs. C'est pourquoi, seuls les emplois des exploitations dites "professionnelles" ont été retenus.

La différence entre les données MSA et SCEES s'explique par des différences de champ de définition de l'exploitation agricole.

#### **c. L'amont et l'aval**

Le nombre de salariés présents dans les entreprises d'amont et d'aval a été estimé à partir d'une extraction réalisée par l'INSEE sur la base des fichiers DADS.

Pour cela, les codes d'activité selon la nomenclature d'activités françaises (NAF 2003) ont été sélectionnés. Le détail de la NAF 3 et la sélection des activités qui entrent dans la sphère se trouvent en annexe 3.

La Basse-Normandie, avec ses 3 départements, est une région de taille assez moyenne et le secret statistique est souvent appliqué. On distingue 4 cas :

- lorsqu'un critère statistique de DADS (Code) comporte moins de 5 salariés,
- aucun salarié ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale d'un code,
- aucun code ne doit se rapporter à moins de 3 établissements,
- aucun établissement ne doit représenter plus de 85 % des établissements du code.

Dans l'extraction demandée, 576 emplois (ETP) sont soumis au secret statistique, sans que nous puissions distinguer leur appartenance à l'amont ou à l'aval. Ces emplois ont été ajoutés à la quantification globale de la sphère.

#### *Les emplois d'amont : 3 789 emplois - 7 % des emplois de la sphère*

Cette catégorie comprend les emplois situés en amont de l'exploitation agricole sur le territoire bas-normand. Pour chaque opérateur, les codes d'activités correspondants ont été sélectionnés.

*Exemple : pour les établissements d'alimentation du bétail, le code NAF correspondant est le 157 A (fabrication d'aliments pour animaux de ferme).*

### Effectifs dans les entreprises d'amont

AMONT : 3 796 emplois		
Source	DADS 2006 Conseil des chevaux 2007	EAE 2006
	Effectifs (en ETP)	Effectifs (en actifs)
Alimentation du bétail	318	224
Agrofournitures	1 120	
Agroéquipement	2 358	
<b>TOTAL</b>	<b>3 796</b>	

- Alimentation du bétail : 318 emplois - 8 % des emplois d'amont

Dans cette catégorie, ont été regroupées les usines de fabrication d'aliments (bovins, caprins, ovins, volailles et porcins). Bon nombre de ces établissements comptent également dans leurs effectifs les emplois dus à la livraison des marchandises.

Pour quantifier les opérateurs de l'agroalimentaire, nous avons également à notre disposition l'enquête annuelle d'entreprises (EAE) sur les IAA. Lors de cette enquête, le SCEES interroge toutes les entreprises de plus de 20 salariés dont l'activité principale appartient aux industries agricoles et alimentaires. Pour cette enquête, le SCEES classe les entreprises selon la NAF 2003, ce qui a permis de comparer les données.

Selon l'EAE, il y a 224 actifs dans les usines d'alimentation du bétail, alors que selon l'extraction des fichiers DADS, il y a 318 emplois en ETP. Les chiffres fournis par l'enquête ne sont pas en équivalents temps pleins, mais cela donne tout de même un ordre de grandeur. Les résultats de l'EAE concernent seulement les entreprises de plus de 20 salariés, il est normal que les effectifs y soient plus faibles que dans le fichier DADS, étant donné que toutes les entreprises ne sont pas quantifiées. Cet exemple conforte le choix de la source DADS.

- Agrofourniture : 1 120 emplois - 30 % des emplois d'amont

Sont regroupés sous l'appellation "agrofourniture", les établissements fabriquant et vendant les engrais, les semences, les produits de traitements et le petit outillage. Une partie de ces établissements collecte également des céréales, ils sont donc à l'amont et à l'aval de l'exploitation. Ils ont été classés arbitrairement dans les activités d'amont.

- Agroéquipement : 2 358 emplois - 62 % des emplois d'amont

Les établissements qui fabriquent, vendent et réparent le matériel agricole en Basse-Normandie, à savoir tracteurs, outils du sol, matériels d'élevage, se retrouvent dans cette catégorie. Les emplois des selleries ont été ajoutés à ces opérateurs. Cette activité ne dispose pas de code NAF spécifique. Les données fournies par le Conseil des chevaux ont pu être valorisées. En effet, une quantification des emplois de la filière équine est régulièrement réalisée par cet organisme.

Cette évaluation des emplois de la filière cheval est réalisée tous les 3 ans. Pour réaliser ce comptage, le Conseil des chevaux suit une méthodologie type, mise en place dans d'autres régions françaises. Chaque source d'information y est clairement identifiée, rendant la méthode reproductible au fil des années. Un extrait de la méthode se trouve en annexe 4.

Les emplois d'aval : 17 391 emplois - 30 % des emplois de la sphère

### Effectifs dans les entreprises d'aval

AVAL : 17 391 emplois				
Source	Conseil des chevaux	DADS (en ETP)	ARDEFA (en effectif)	EAE (en effectif)
Année	2007	2006	2005	2006
Commerce de gros		1 753		
Industries agroalimentaires		13 715	15 980	14 407
Cavaliers privés/Entraîneurs	1 152			
Centre équestres	771			
<b>TOTAL</b>		<b>17 391</b>		

- Commerce de gros : 1 753 emplois - 10 % des emplois d'aval

L'opérateur commerce de gros, situé à l'aval de l'exploitation agricole, rassemble différents types d'activités : les négociants en bestiaux, les organisations de producteurs, les commerçants en gros de fruits et légumes... Il s'agit du lien entre l'exploitation agricole et les IAA, ainsi qu'avec la distribution. La source retenue est l'extraction DADS pour "commerce de gros de produits agricoles".

- Les industries agroalimentaires : 13 391 emplois - 78 % des emplois d'aval

Le groupe comprend toutes les industries de transformation de produits issus de l'agriculture en biens alimentaires ou en ingrédients. Les matières premières utilisées sont des produits d'origine animale ou végétale qui subissent des transformations plus ou moins complexes avant d'être mises sur le marché.

Sous le terme industrie agroalimentaire, sont rassemblées l'industrie des viandes, l'industrie du poisson, l'industrie des fruits et légumes, l'industrie des corps gras (huiles, margarines...), l'industrie laitière (fromages, yaourt, beurre...), l'industrie de travail du grain et des produits amylacés (malt, farine, boulangeries industrielles...), la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie, l'industrie des boissons (alcoolisées ou non-alcoolisées) et les autres industries alimentaires (chocolaterie, confiserie, épices...).

L'étude exclut le secteur de la pêche, hors du champ agricole défini. Sont également exclues les boulangeries, les charcuteries, les boucheries... Ces opérateurs de commerce de détail sont jugés trop éloignés de l'exploitation. Leur existence n'est pas uniquement liée à la présence d'une activité agricole à proximité, et bien souvent, ils utilisent des produits ayant déjà subi une première transformation (farine, huiles, graisses, carcasse de viande...).

Premier secteur d'activité industrielle en Basse-Normandie, les industries agroalimentaires représentent la majeure partie des emplois de la sphère agricole bas-normande.

Selon les fichiers DADS, il y a 13 665 emplois dans les IAA de Basse-Normandie. A ces emplois, ont été ajoutés les salariés de l'entreprise Florette située dans la Manche. Celle-ci est enregistrée sous le code d'activité 74.8K (Services annexes à la production), alors qu'elle fait partie de l'industrie des Fruits et Légumes (code 153).

Une autre source d'information a été utilisée : l'Association régionale pour le développement de l'emploi et des formations dans les industries alimentaires (ARDEFA). Cette association publie des chiffres sur l'emploi dans les IAA bas-normandes. Les emplois présentés dans le tableau sont ceux dont les établissements agroalimentaires comptent plus de 10 salariés, cela élimine les boulangeries, les boucheries... (comme nous l'avons fait pour la sphère agricole). L'ARDEFA ne quantifie pas les emplois en ETP, mais en effectifs présents ; la comparaison avec d'autres sources est donc plus complexe.

- Cavaliers privés, entraîneurs et centres équestres : 1 923 emplois - 12 % des emplois d'aval

La sphère agricole bas-normande intègre la production équine. Les cavaliers privés, les entraîneurs et les centres équestres ont été positionnés à l'aval de l'exploitation équine, vu qu'ils utilisent le produit des exploitations, à savoir le cheval. Les effectifs de ces trois groupes sont disponibles auprès du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie.

#### d. Les organismes professionnels et administrations

En l'absence de données statistiques, les résultats de ce groupe ont été obtenus par enquêtes téléphoniques.

#### Effectifs des organismes professionnels et administrations

Organismes professionnels et administrations : 1 527 emplois			
	Effectifs en 2007 (en ETP)	Enquêtes directe	Estimations
Formation	671	+	+
CDA/CRA	257	+	+
Organismes de recherche	205	+	
DDAF/DRAF/DSV	127	+	
Syndicats	50	+	
Presse	46	+	
Groupements de professionnels	39	+	
SAFER	38	+	
Identification animale	37	+	
ADASEA	33	+	
Conseil régional et Conseils généraux	18	+	

- DDAF/DRAF/DSV : 127 emplois - 8 % des emplois organismes professionnels et administrations

*Note au lecteur : dans ce document sont utilisés les anciennes terminologies des services de l'Etat, la RGPP n'étant pas encore entrée en vigueur au moment de l'enquête.*

Toutes ces administrations dépendent du Ministère de l'agriculture et de la pêche. Les Directions départementales des services vétérinaires (DSV) ont plusieurs rôles, notamment la santé animale et le suivi de l'environnement.

Les Directions régionales et départementales de l'agriculture et de la forêt (DRAF/DDAF), quant à elles, représentent le Ministère de l'agriculture sur leur territoire. Parmi leurs nombreuses missions, on peut citer notamment la gestion des aides, l'encadrement des formations scolaires agricoles, la collecte et la diffusion de données économiques et statistiques...

Les DDAF et les DRAF sont organisées en différents services (annexe 5). Seuls les emplois des services "Economie agricole" de chaque établissement ont été pris en compte, car il s'agit du seul service en relation directe avec les exploitations agricoles. De même, pour les DSV, nous n'avons comptabilisé que les emplois des services "Santé animale" et "Protection animale et de l'environnement".

En 2009, les DRAF sont devenues des Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et les DDAF et les DDE ont fusionné pour former les Directions départementales de l'équipement et de l'agriculture (DDEA).

- Conseil régional et Conseils généraux : 19 emplois - 1 % des emplois des organismes professionnels et administrations

Il y a des emplois directement générés par l'agriculture au sein du Conseil régional de Basse-Normandie et au sein des 3 Conseils généraux de la Manche, du Calvados et de l'Orne. Ces emplois ont été quantifiés dans l'étude.

- L'identification animale : 37 emplois - 2 % des emplois des organismes professionnels et administrations

Il s'agit des organismes qui délivrent les passeports des animaux (bovins et ovins). Présents dans chaque département bas-normand, ils ne sont pas structurés tout à fait de la même manière. Dans la Manche et le Calvados, les deux associations sont indépendantes (AIAM et AICC), alors que dans l'Orne, les effectifs font partis de la Chambre d'agriculture.

- CDA/CRA : 257 emplois - 17 % des emplois des organismes professionnels et administrations

Les Chambres d'agriculture font bien évidemment partie de la sphère agricole. Ces organismes, dirigés par les agriculteurs eux-mêmes, sont en relation avec tous les acteurs du monde agricole. Il en existe deux types : les départementales et les régionales. La Chambre régionale d'agriculture de Normandie exerce ses compétences avec les 5 départements normands. 68 % des exploitations normandes se situent en Basse-Normandie (Agreste 2005). Ce ratio a permis de calculer la part des emplois de la Chambre régionale d'agriculture liés à la région bas-normande uniquement.

- SAFER : 38 emplois - 2 % des emplois des organismes professionnels et administrations

Le rôle des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural est d'intervenir sur le marché foncier pour améliorer les structures foncières et forestières. Elles ont aussi des missions d'aménagement foncier et de protection de l'environnement et n'interviennent que dans le milieu rural. Les SAFER sont régionales, il y en a donc une en Basse-Normandie. Acteur du monde rural, la SAFER fait partie intégrante de la sphère agricole.

- ADASEA : 33 emplois - 2 % des emplois des organismes professionnels et administrations

L'Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles intervient pour faciliter le renouvellement des générations d'agriculteurs, la modernisation et l'adaptation des exploitations agricoles et la prise en compte de l'environnement dans l'activité agricole. Il y a trois ADASEA en Basse-Normandie, en revanche, il n'y a pas d'emploi dans la structure régionale.

- Organismes de recherches : 205 emplois - 14 % des emplois des organismes professionnels et administrations

L'évaluation des emplois de ce groupe provient des résultats d'une étude menée à partir de 2007 par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, avec le soutien de la région Basse-Normandie. Le nombre d'emplois des centres de recherches agricoles y est indiqué. La recherche en Basse-Normandie, c'est : les laboratoires de recherches (UMR Caen...), les fermes expérimentales (Blanche maison dans la Manche...), les instituts techniques (Institut de l'élevage...) et les centres de recherches (INRA...).

- Les syndicats agricoles : 50 emplois - 3 % des emplois des organismes professionnels et administrations

Leur rôle est de défendre les intérêts de leurs ressortissants. Quatre syndicats ont été répertoriés dans la région : la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, les Jeunes agriculteurs, la Confédération paysanne et la Coordination rurale.

- Presse : 46 emplois - 3 % des emplois des organismes professionnels et administrations

"L'Agriculteur Normand", journal régional agricole dédié aux agriculteurs, publie des informations techniques, des témoignages... La région est également le siège du groupe Réussir qui publie des revues agricoles dans toute la France (Réussir lait élevage, Réussir bovins viande...).

- Groupements de professionnels : 39 emplois - 2 % des emplois des organismes professionnels et administrations

Les groupements professionnels regroupent les interprofessions, les syndicats de promotion et d'autres acteurs des filières. Ils ont été créés pour constituer un lieu d'échange privilégié entre les maillons de la filière, promouvoir des produits et conseiller les agriculteurs.

Les groupements de professionnels jouent un rôle important dans l'agriculture et font partie de notre sphère agricole. Pour les répertorier, la Chambre régionale d'agriculture a mis à disposition une liste avec tous les groupements de professionnels présents dans la région (annexe 6).

- Formation : 671 emplois - 44 % des emplois des organismes professionnels et administrations

Afin de distinguer au sein des établissements la formation agricole des autres formations, il est convenu qu'une formation agricole (intégrée dans la sphère agricole bas-normande) forme aux métiers en relation avec l'exploitation agricole.

Les établissements dispensant des formations agricoles sont : les lycées agricoles, les maisons familiales rurales, les CFA agricoles et les CFPPA.

Après entretien avec le service "Formation" de la DRAF, sont considérées comme formations "agricoles" : les BTS analyse et conduite des systèmes d'exploitations, productions animales, agroéquipement, horticulture et techniques végétales, les CAP agricoles, BEP agricoles et BAC professionnels conduite et gestion des exploitations agricoles, agroéquipements, horticultures, équestres.

Pour ne compter que les emplois générés par l'agriculture, le ratio (nombre d'élèves en formation agricole) / (nombre d'élèves total des établissements agricoles) a été établi. Il est, pour 2007, de 39,5 % dans la région. Appliqué à l'effectif total des personnes travaillant dans les établissements agricoles, il permet d'évaluer à 476 le nombre d'ETP appartenant à la sphère agricole dans les lycées agricoles. A ce chiffre ont été rajoutés les emplois des CFA et CFPPA de la région. Leurs effectifs ont été récoltés par enquête directe. L'ensemble des personnes travaillant dans les CFA et les CFPPA a été pris en compte, car ces établissements dispensent uniquement des formations "agricoles". Les emplois du service "formation" de la DRAF ont également été inclus dans ce groupe.

### e. Les entreprises de services : 5 861 emplois - 10 % des emplois de la sphère

Certaines activités peuvent être rattachées en totalité à la sphère agricole bas-normande et ne rentrent pas dans la distinction amont - aval. Il s'agit des entreprises de services.

La plupart des chiffres ont été récoltés par des enquêtes téléphoniques. Pour certains opérateurs, une partie seulement des effectifs de l'entreprise a été prise en compte.

#### Nombre de personnes travaillant dans les services

Services : 5 861 emplois				
	Effectifs en 2007 (en ETP)	Enquêtes directe	DADS	Estimations
CUMA/ETA	1 246	+	+	
Bâtiments	920	+		+
MSA	674	+		
Centre de gestion	584	+		
Insémination	408	+		
Soins aux animaux	382		+	
Contrôle de performance	340	+		
Vétérinaire	326	+		
Service de remplacement	233	+		
Transports	226	+		
Laboratoires	215	+		
Banques	163	+		
GDS	75	+		
Assurances	60	+		+
UPRA	5	+		
Organismes certificateurs	4	+		

- Le service de remplacement : 233 emplois - 4 % des emplois des services

Créés il y a plus de 30 ans, les services de remplacement sont de précieux outils à la disposition du monde agricole. Implantés localement, ils apportent un service de proximité, rapide, en substitut de l'exploitant(e), du conjoint(e), de l'aide familial(e) absent(e).

Les services de remplacement sont présents dans tous les départements de la région et sont regroupés en fédération départementale.

- Le contrôle de performances : 340 emplois - 6 % des emplois des services

Le contrôle de performances est assuré en France par des organismes professionnels. Entreprises autonomes, sous statut associatif, syndical, coopératif ou service de Chambre d'agriculture, les 81 organisations françaises sont directement gérées par des éleveurs élus par l'ensemble des adhérents. Ces organismes sont structurés au niveau national par la fédération France Contrôle Laitier et au niveau des régions, par des fédérations regroupant plusieurs organismes de Contrôle laitier d'une même zone géographique. La supervision de la qualité du contrôle de performances a été confiée par l'Etat à une organisation interprofessionnelle indépendante, l'Institut de l'élevage.

Le Contrôle laitier produit des données brutes et élaborées, fiables, à partir de la mesure des performances individuelles des animaux et des analyses de la qualité du lait. Les documents officiels qui en résultent certifient l'origine des animaux (bovins et caprins) et leurs productions.

Chaque département bas-normand possède un syndicat de Contrôle laitier. Les effectifs de ces organismes sont importants, vu la place de l'élevage en Basse-Normandie.

- Insémination : 408 emplois - 7 % des emplois des services

Les Centres d'insémination artificielle (CIA) interviennent dans trois filières animales : bovine, porcine et équine. Ces centres ont des monopoles territoriaux, ils sont trois dans la région (Amélie, Unog, CIA de l'Aigle). Parmi les services fournis, on peut citer l'insémination, l'échographie et la vente de semences. Selon les enquêtes, il y a 305 emplois dans les CIA (300 selon la MSA). Nous ajoutons dans cette catégorie les emplois des 2 haras nationaux du Pin et de St-Lô.

- Vétérinaires : 326 emplois - 6 % des emplois des services

Trois catégories de vétérinaires entrent dans notre sphère : les ruraux, les mixtes et les équins. Les vétérinaires ruraux et spécialisés équins ne travaillent que pour les exploitations agricoles et les établissements équestres. En revanche, les vétérinaires mixtes interviennent en exploitations agricoles et en cliniques vétérinaires. Leur activité agricole représente 5 à 75 % du chiffre d'affaires du cabinet.

Le nombre de vétérinaires bas-normands a été fourni par le Conseil régional de l'ordre des vétérinaires (CROV). Il y a 342 vétérinaires "mixtes" dans la région. Après entretien avec le CROV, il a été retenu que 50 % des vétérinaires mixtes entraient dans la sphère agricole bas-normande.

- Soins aux animaux: 539 emplois - 9 % des emplois des services

Dans cette catégorie, nous avons répertorié les emplois tels que les maréchaux-ferrants, la pédicure, le tatouage des animaux... Il s'agit souvent de petites entreprises. Pour les quantifier, nous avons utilisé les chiffres de la base DADS. Le code NAF leur correspondant est le 014 D "service annexes à l'élevage". Puis, les maréchaux, dont la population est connue grâce aux données du Conseil des chevaux de Basse-Normandie, ont été ajoutés.

- GDS (Groupement de Défense Sanitaire) : 75 emplois - 1 % des emplois des services

Tous les départements de la région comptent un GDS. Ces organismes veillent au bon état sanitaire des troupeaux, étudient les risques spécifiques à leur département et aux races du secteur. Ils conseillent également les éleveurs sur les conduites à tenir dans un but de prévention : vaccination, hygiène, conditions d'élevage... Ils rassemblent aujourd'hui la majeure partie des troupeaux français.

Organismes à vocation sanitaire selon le code rural et reconnus par le Ministère de l'agriculture, les GDS ont pour mission de gérer les prophylaxies d'un point de vue administratif et de produire des documents sanitaires officiels d'accompagnement des bovins. Leurs équipes comprennent souvent un vétérinaire-conseil qui intervient sur le terrain auprès des éleveurs, individuellement ou dans le cadre de formations.

- UPRA : 5 emplois - 0,1 % des emplois des services

Les Unions de promotion des races sont des organismes qui collectent, analysent et diffusent toutes les informations nécessaires à l'évolution des races. Ils offrent à leurs adhérents une gamme de services leur permettant de mieux gérer et d'améliorer la qualité de leur cheptel. Leur rôle est aussi de promouvoir les races et leurs produits en France et à l'étranger. Ces organismes ont des techniciens qui vont à la rencontre des éleveurs et leur proposent un certain nombre de services.

- Laboratoires : 215 emplois - 4 % des emplois des services

Plusieurs laboratoires se répartissent sur le territoire bas-normand. Ils pratiquent des analyses de lait, de terre, de sang... Certains de ces laboratoires sont régionaux, d'autres départementaux. Ces opérateurs font partie intégrante de la sphère agricole bas-normande, étant donné qu'ils proposent un service direct aux exploitations agricoles.

- Les centres de gestion et de comptabilité : 582 emplois - 10 % des emplois des services

Ces organismes sont en charge de la comptabilité et de la gestion de l'exploitation agricole. Les exploitants qui adhèrent à ces centres peuvent bénéficier d'avantages fiscaux. Les centres de gestion ont progressivement complété leurs palettes de prestations et interviennent aujourd'hui dans des domaines aussi variés que l'environnement, le bâtiment, l'agronomie...

- CUMA/ETA : 1 246 emplois - 21 % des emplois des services

Les Coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) et les Entreprises de travaux agricoles (ETA) emploient des salariés. Les CUMA sont rassemblées en fédérations régionales et départementales, dont les emplois ont été comptabilisés. Les ETA sont également regroupés au sein de l'Association régionale des entreprises de travaux agricoles (ARETAR).

Le code NAF correspondant aux entreprises de travaux agricoles est le 014 A "services aux cultures productives". Selon la source DADS, il y a 1 187 emplois dans les ETA et 1 012 selon la MSA. Les deux chiffres sont relativement proches, la source DADS a été retenue.

- Organismes certificateurs : 4 emplois - 0,1 % des emplois des services

Ces organismes sont responsables des certifications (labels, IGP, Agriculture Biologique). Ils interviennent dans l'exploitation pour s'assurer que les cahiers des charges sont respectés. QUALI OUEST est le seul organisme certificateur à avoir un bureau dans la région.

- MSA : 674 emplois : 11 % des emplois des services

Il y a 2 caisses MSA en Basse-Normandie : la MSA des Côtes Normandes qui regroupent la Manche et le Calvados et la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. Les chiffres retenus sont issus d'une enquête directe. L'ensemble du personnel des MSA est comptabilisé.

- Banques : 163 emplois - 3 % des emplois des services

Il y a trois principaux établissements bancaires qui interviennent en agriculture dans la région : le Crédit agricole, le Crédit mutuel et la Banque populaire. Ces organismes proposent des services bancaires et des produits d'assurances (exceptée la Banque populaire).

Pour évaluer leur nombre d'emplois, seuls les effectifs commerciaux agricoles et le personnel administratif qui leur est dédié ont été comptabilisés. Ne sont pas incluses dans ce groupe, les personnes chargées d'assurance agricole au sein des banques.

- Assurances : 60 emplois - 1 % des emplois des services

Dans la région, de nombreux établissements vendent des assurances au secteur agricole ; il n'était pas envisageable de tous les contacter. De plus, une majorité d'entre eux n'est pas spécialisée dans le domaine agricole. La méthode des ratios a été utilisée pour l'évaluation. En moyenne, à Groupama<sup>3</sup>, un commercial s'occupe de 2 000 contrats d'assurances et une exploitation moyenne détient 8 contrats. Sachant qu'il y a 13 850 exploitations dans la région, cela donne 55 emplois dans les assurances agricoles. Ce chiffre, arrondi à 60, reste un ordre de grandeur qu'il sera nécessaire d'affiner dans de futures études.

- Transports : 226 emplois - 4 % des emplois des services

La sphère agricole bas-normande intègre le transport agricole. Le comité de pilotage a choisi de ne retenir que le transport qui part ou arrive à l'exploitation agricole. Il s'agit du transport d'engrais, d'aliments de ferme, de paille... Les statistiques sur l'emploi dans les transports agricoles font défaut. Les données sur le secteur sont incluses au secteur des transports en général. Nous avons

<sup>3</sup> Source : entretien avec Bertrand Jacqueline, responsable du marché agricole chez Groupama.

comptabilisé les emplois de la plus grosse entreprise de transport agricole de la région : "Logisco". Les emplois consacrés à approvisionner la sucrerie de Cagny en betterave ont également été pris en compte. Cette sucrerie récolte toutes les betteraves sucrières produites dans la région. Pour ce groupe, l'estimation des emplois est sans doute très en dessous de la réalité.

- Bâtiments: 920 emplois - 16 % des emplois des services

Lors de la construction de bâtiments agricoles, les métiers qui interviennent sont principalement la maçonnerie, la charpente, l'électricité... Ils font partie intégrante de la sphère agricole bas-normande. L'absence de statistiques concernant l'emploi dans le bâtiment agricole a conduit à estimer autrement le nombre de personnes travaillant dans ce secteur. Après enquêtes auprès de professionnels du secteur, 150 000 € de construction (maçonnerie, charpente, électricité) correspond à un ETP en 2005.

Selon le RICA (Réseau d'information comptable agricole) de mars 2007, les exploitations professionnelles bas-normandes ont dépensé 134 701 800 € en 2005, dans la construction de bâtiments. Ces chiffres permettent d'établir grossièrement que 920 ETP sont dans la construction agricole.

#### f. Recouper les sources d'information pour consolider la méthode

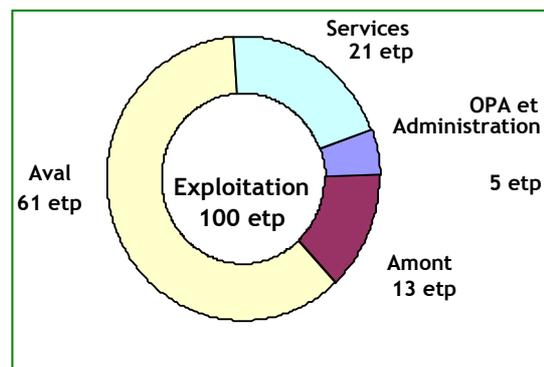
Chaque fois que les sources d'informations le permettent, elles ont été comparées. Ceci a été possible pour les IAA et les ETA. Pour les autres domaines, les bases statistiques de la MSA et de l'INSEE ne correspondent pas à la même nomenclature, ce qui rend toute comparaison impossible.

En revanche, pour tous les opérateurs dont les informations ont été obtenues par enquête directe, les chiffres avancés sont plus robustes et ne nécessitent pas de recouplement.

#### EN RESUME

En dehors des emplois situés au cœur de la sphère agricole (28 000 ETP dans les exploitations agricoles), l'étude considère 4 grands secteurs :

- 3 800 emplois à l'amont, dont 2 360 dans l'agroéquipement (neuf, occasion et entretien), 1 120 dans l'agrofourrure et 320 dans l'alimentation animale.
- 17 800 emplois à l'aval, dont 14 130 dans les entreprises agroalimentaires, 1 750 dans le commerce de gros, 1 150 cavaliers privés et entraîneurs et 770 emplois dans les centres équestres.
- 5 900 emplois dans les services, dont 1 250 dans les entreprises de travaux agricoles et les CUMA, 920 dans le bâtiment, 670 à la MSA, 580 dans les centres de gestion, 400 dans l'insémination, 340 dans le contrôle de performance, 380 dans les soins aux animaux, 326 vétérinaires, 230 dans les services de remplacement, 215 dans les laboratoires, etc.
- 1 500 emplois dans les organismes professionnels et administrations, dont 670 dans la formation, 260 dans les Chambres d'agriculture, 200 dans les organismes de recherche, 130 dans les administrations, etc.



*A côté de 100 emplois en agriculture, on compte en Basse-Normandie 61 emplois dans l'aval, 21 dans les services, 13 dans l'amont et 5 dans les OPA (organismes professionnels agricoles), administrations, collectivités territoriales directement liés à l'activité agricole.*

Les emplois très indirectement liés à l'activité agricole (comme ceux découlant de la consommation des ménages agricoles) ne sont donc pas comptés.

## 2. Approche par filière

Une tentative de répartition des emplois de la sphère agricole par filière a ensuite été menée. Les filières étudiées sont : les grandes cultures, les bovins lait, les bovins viande, les porcs et les volailles, le maraîchage-horticulture et le cheval.

Comme dans la partie précédente, ne sont comptabilisés ici que les emplois générés par l'agriculture dans chaque filière en Basse-Normandie. Ainsi et par exemple, l'analyse décompte les emplois bas-normands qui dépendent de l'activité du secteur laitier et non pas les emplois générés par les exploitations laitières de Basse-Normandie.

### a. Les exploitations agricoles

Le tableau ci-dessous répartit les exploitations, la SAU et les UTA entre les principales filières de la région.

	Exploitations		SAU (ha)		UTA (1)	
	2007	%	2007	%	2007	%
Grandes cultures	1 879	14 %	223 114	20 %	3 475	12 %
Maraîchage, horticulture, fruits	357	3 %	4 640	0 %	1 682	6 %
Bovins lait	9 253	67 %	737 560	66 %	17 393	62 %
Bovins viande	1 700	12 %	117 036	10 %	2 464	9 %
Porc, volailles	360	3 %	15 407	1 %	983	4 %
Autres herbivores	299	2 %	26 917	2 %	2 054	7 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 847</b>	<b>100 %</b>	<b>1 124 674</b>	<b>100 %</b>	<b>28 052</b>	<b>100 %</b>

Source : CRAN d'après AGRESTE

Les chiffres présentés ci-dessus proviennent du Ministère de l'agriculture. La filière bovins lait est la plus importante de la région, avec 67 % des exploitations bas-normandes. Les informations fournies par le Ministère de l'agriculture ne permettent pas d'étudier toutes les productions séparément. Ainsi, les filières porc et volailles sont regroupées tout comme le maraîchage, l'horticulture et la production de fruits.

Les exploitations sont classées selon leurs productions principales, c'est-à-dire qu'une exploitation répertoriée dans la filière grandes cultures peut également posséder un atelier bovin viande.

La catégorie "autres herbivores" dans le tableau ci-dessus correspond en grande partie à l'activité équine. On compte 2 052 emplois dans cette filière. Or, d'après le Conseil des chevaux de Basse-Normandie, la filière équine compte 6 142 emplois au niveau des exploitations. Pour expliquer cette différence, il est probable qu'une partie des emplois des exploitations équines se trouve dans d'autres filières ou dans des exploitations non-professionnelles.

<p style="text-align: right; color: blue;"><b>26 000</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Exploitations professionnelles agricoles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>28 052 emplois</b></p>	<p style="text-align: right; color: blue;"><b>24 622</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Emplois hors exploitation</b></p> <p style="text-align: center;"><b>29 144 emplois</b></p> <p style="font-size: small;">Filières Bovins lait, Bovins viandes, Grandes cultures, Porc-Volailles, Maraîchage-Horticulture</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p style="font-size: small;">Filière « autres herbivores » ----- 2 870 Industries des boissons ----- 1 059 Secret statistique DADS ----- 576 Autres ----- 17</p> <p style="text-align: right; font-size: small;">4 522 emplois</p>
<p style="font-size: small;">Autres herbivores 2 052 emplois</p> <p style="font-size: small;">Filière cheval-----6 142 emplois</p>	

Etant donné qu'une quantification des emplois de la filière équine a déjà été réalisée, nous avons retiré ces emplois de notre sphère (cf schéma ci-dessus).

Pour l'approche filière, les calculs seront réalisés à partir des 26 000 emplois des exploitations et des 24 622 emplois hors des exploitations.

## b. La filière cheval

### Les emplois de la filière équine en Basse-Normandie

	Effectifs (en ETP) 2007
Etablissements équestres	771
Elevages	6 142
Entraîneurs	755
Cavaliers professionnels	397
Sociétés de courses	462
Maréchaux	157
Cabinets vétérinaires	112
Aliment	108
Sellerie	295
<b>Total</b>	<b>9 200</b>

Source : Conseil des chevaux de Basse-Normandie

La majeure partie des emplois de la filière se situe au niveau des élevages. Les établissements équestres, les cavaliers et les entraîneurs représentent 21 % des emplois de la filière. Cette étude sera reconduite en 2010 avec des données de 2009. La présente étude pourra utilement être reconduite en 2010/2011 et bénéficier des nouvelles données du Conseil des chevaux.

## c. Les autres emplois par filière

Des ratios ont été choisis pour ventiler les emplois de la sphère agricole bas-normande par filière. La méthodologie est détaillée dans l'annexe 6. Cette méthode reste perfectible car très théorique et basée sur de très nombreuses estimations.

Les résultats présentés sont à interpréter avec réserve, néanmoins des tendances se dégagent.

Filière	Emploi total (en ETP)	Emploi dans les exploitations (en ETP)	Emploi hors exploitation (en ETP)
Bovins lait	33 262	17 393	15 869
Bovins viande	4 864	2 464	2 400
<b>Total bovins</b>	<b>38 126</b>	<b>19 857</b>	<b>18 269</b>
Grandes cultures	5 998	3 475	2 523
Porc, volailles	3 428	983	2 445
Marâchage, horticulture	3 067	1 682	1 385
<b>Total</b>	<b>50 619</b>	<b>25 998</b>	<b>24 621</b>

La filière laitière est la principale filière de la région, avec les deux tiers des emplois de la sphère. Au total, la filière bovine apparaît prépondérante avec 38 100 emplois.

Le nombre d'emplois dans les exploitations de chacune des filières est assez proche de celui des emplois en dehors des exploitations, à l'exception des filières hors sol et grandes cultures.

La filière hors sol affiche davantage d'emplois en dehors des exploitations. La présence en Normandie d'un outil d'abattage de volailles de grande capacité et traitant des volailles produites en

dehors de la région est une première explication. De plus, les outils d'abattage, bien que très automatisés, emploient une main-d'œuvre nombreuse.

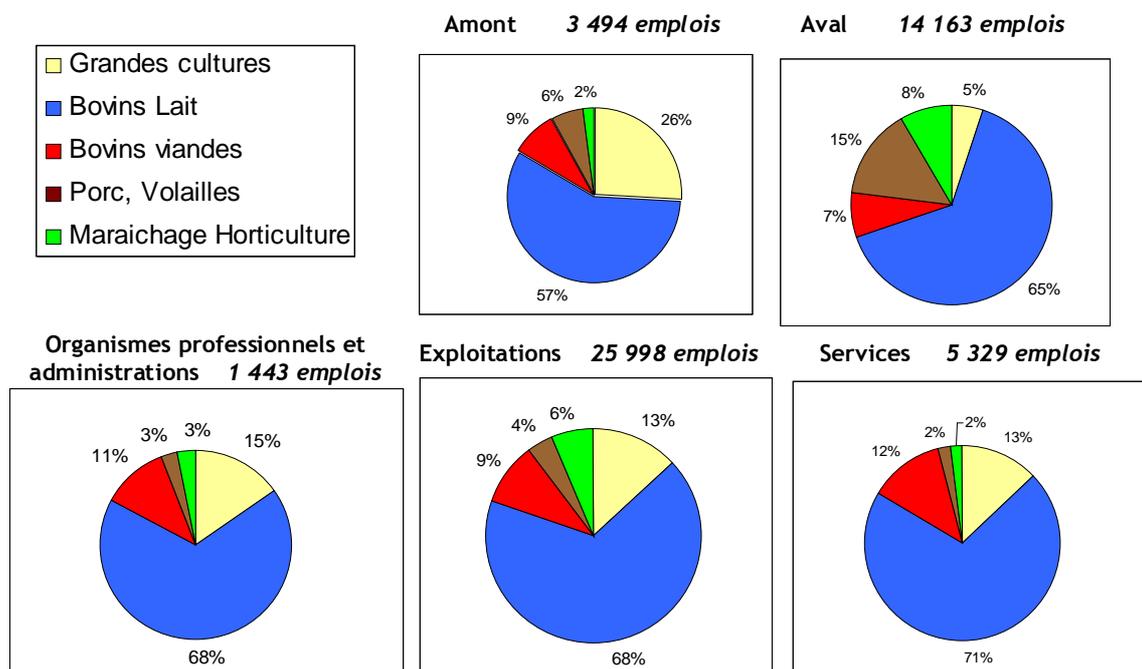
A l'inverse, la filière céréales, de part sa nature et le peu d'élaboration aval, génère davantage d'emplois dans les exploitations agricoles qu'en dehors.

Filière	Emploi hors exploitation (en ETP)	%	Exploitation	Surface	UTA
Bovins lait	15 869	64 %	68 %	67 %	67 %
Bovins viande	2 400	10 %	13 %	11 %	9 %
Grandes cultures	2 523	10 %	14 %	20 %	13 %
Porc, Volaille	2 445	10 %	3 %	1 %	4 %
Maraîchage, horticulture	1 385	6 %	3 %	0 %	6 %
<b>Total</b>	<b>24 621</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

L'approche par filière permet toutefois de relativiser les différences entre filière qui apparaissent assez minimes et de conclure que globalement, **quelle que soit la filière étudiée, pour 1 actif agricole, il y a 1 emploi hors exploitation.**

L'analyse plus détaillée par grande catégorie fait apparaître davantage de différences.

La filière "bovins lait" est prépondérante dans toutes les catégories mais de manière moins importante à l'amont. Les grandes cultures pèsent davantage en amont à cause du poste "commerce de gros de céréales" qui emploie plus de 1 000 personnes. A l'aval, la part des filières "porc" et "volailles" est plus forte, du fait des importants sites d'abattages présents sur la région.



L'importance des filières est globalement la même dans chacun des postes présentés ci-dessus. En conclusion, et avec toutes les réserves liées à la méthode, l'approche filière ne révèle pas de grandes différences entre les filières sur le nombre d'emplois générés.



# SYNTHESE

## 57 000 emplois liés à l'agriculture en Basse-Normandie en 2007

### Emplois induits par l'agriculture : chasser les idées reçues

L'objectif de ce travail était de mesurer le plus finement possible l'activité économique en relation avec l'agriculture sur le territoire bas-normand.

De nombreux travaux ont été menés sur ce thème dans différentes régions de France et à l'échelle nationale. Les résultats varient selon les méthodes de 0,4 à 2,3 emplois hors agriculture à côté d'un emploi agricole.

	France Bontron (SEGESA)	Languedoc Roussillon	Midi-Pyrénées	Bretagne	France (FNSEA)	Basse-Normandie
Année (étude)	1975	1992	2006	2007	2007	2008
Emplois totaux recensés pour une exploitation	2,6	2,2	1,9	5	5,6	3,9
Emplois dans les exploitations	1,5	1,1	1,5	2,5	1,7	2
Emplois hors exploitation pour un emploi dans les exploitations	0,7	1,0	0,4	1,0	2,3	1,0
<i>Emplois induits par l'activité agricole : un rapport de 0,4 à 2,3 selon les méthodes</i>						

Les écarts d'appréciation s'expliquent principalement par le champ des études. La distribution (grande surface alimentaire) et le commerce de détail (boulangerie, boucherie charcuterie) sont intégrés dans l'évaluation française de 2007. En Languedoc Roussillon, parmi les emplois décomptés, on trouve ceux qui sont liés aux dépenses des ménages agricoles, ainsi que ceux des activités économiques liées d'assez loin à l'agriculture. Ainsi, le tourisme languedocien qui profite du pouvoir d'attractivité de l'agriculture est comptabilisé.

### Une évaluation en équivalent temps plein

L'étude bas-normande s'est centrée sur l'évaluation des emplois qui ont un lien direct avec l'activité de production agricole. Les activités équinées ont été intégrées grâce à une collaboration avec le Conseil des chevaux. Le décompte bas-normand est réalisé en équivalent temps plein. Ce choix réduit le nombre d'emplois décomptés, mais permet plus facilement de réaliser des additions et des comparaisons.

### Quelles sont les principales sources ?

- Insee : déclaration annuelle des salaires 2006
- Agreste : enquêtes structure 2007
- MSA : 2007
- Conseil des chevaux : 2006
- Enquêtes directes : 2007

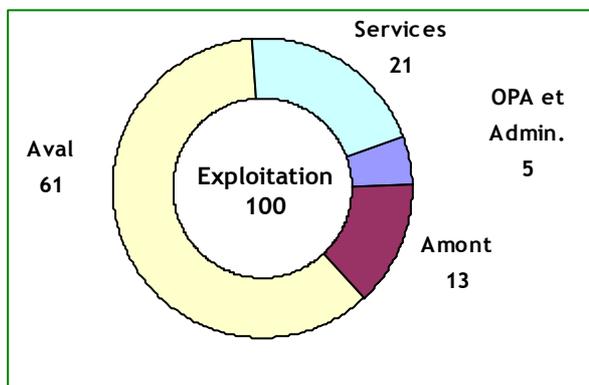
## 2,03 emplois aux côtés d'un chef d'exploitation en Basse-Normandie

Aux côtés d'un décideur agricole (chef d'exploitation), on compte 0,48 emploi salarié ou aide familial dans les exploitations et 1,55 emploi en dehors.

### Une Sphère agricole à 4 branches

En dehors des emplois situés au cœur de la sphère agricole (28 000 équivalents temps pleins dans les exploitations agricoles), l'étude considère 4 grands secteurs :

- 3 800 emplois à l'amont, dont 2 360 dans l'agroéquipement (neuf, occasion et entretien), 1 120 dans l'agrofourniture et 320 dans l'alimentation animale.
- 17 400 emplois à l'aval, dont 13 700 dans les entreprises agroalimentaires, 1 750 dans le commerce de gros, 1 150 cavaliers privés et entraîneurs et 770 emplois dans les centres équestres.
- 5 900 emplois dans les services, dont 1 250 dans les entreprises de travaux agricoles et les CUMA, 920 dans le bâtiment, 670 à la MSA, 580 dans les centres de gestion, 400 dans l'insémination, 340 dans le contrôle de performance, 380 dans les soins aux animaux, 326 vétérinaires, 230 dans les services de remplacement, 215 dans les laboratoires, etc.
- 1 500 emplois dans les organismes professionnels et administrations, dont 670 dans la formation, 260 dans les Chambres d'agriculture, 200 dans les organismes de recherche, 130 dans les administrations, etc.



*A côté de 100 emplois en agriculture, on compte en Basse-Normandie 61 emplois dans l'aval, 21 dans les services, 13 dans l'amont et 5 dans les OPA (organismes professionnels agricoles), administrations, collectivités territoriales directement liés à l'activité agricole.*

Les emplois très indirectement liés à l'activité agricole (comme ceux découlant de la consommation des ménages agricoles) ne sont donc pas comptés. Pour simplifier, on peut dire que l'étude s'est concentrée sur les emplois agricoles et ceux des secteurs directement fournisseurs ou clients de l'agriculture.

## 12 % de la population active bas-normande sont liés au devenir de l'agriculture

Attention, les emplois pris en compte dans cette étude sont un peu différents de ceux induits par l'agriculture de Basse-Normandie. En effet, les salariés qui travaillent dans les usines d'aliment bretonnes qui livrent les exploitations bas-normandes ne sont pas évalués, comme les constructeurs de tracteurs allemands, ou les salariés des abattoirs ligériens qui traitent des animaux en provenance de Basse-Normandie.

A l'inverse, les emplois des outils bas-normand qui traitent des denrées agricoles en provenance d'autres régions ont été intégrés, même si leur production est réexportée vers d'autres régions. On est donc bien dans un angle de vue qui privilégie la localisation géographique des emplois.

Ce choix se justifie par la vision nécessairement régionale des organismes et collectivités territoriales.

Ainsi, c'est au moins 12 % de la population active bas-normande qui dépendent de façon assez directe de l'activité agricole.

## Des écarts très limités entre filières

Effectifs en ETP 2007	Emplois totaux	Emplois hors exploitation	Emplois agricoles	SAU
Lait	65 %	64 %	66 %	67 %
Viande bovine	9 %	10 %	10 %	11 %
<i>Sous total lait + viande</i>	<i>74 %</i>	<i>74 %</i>	<i>76 %</i>	<i>78 %</i>
Grandes cultures	12 %	10 %	13 %	20 %
Viandes hors sol	7 %	10 %	5 %	1 %
Légumes	6 %	6 %	6 %	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Chambre régionale d'agriculture de Normandie, filière équine exclue

Une ventilation des effectifs (perfectible sur le plan méthodologique) par grande filière bas-normande montre l'importance de l'activité bovine (lait + viande). Les productions légumières occupent deux fois moins d'actifs que la filière céréales avec 20 fois moins de surface.

Les filières bovine et maraîchère comptent autant d'actifs dans et en dehors des exploitations agricoles. On recense deux fois plus d'emplois à l'extérieur que dans les exploitations en hors sol (porc et volailles). A l'inverse, il y a moins d'emplois autour des exploitations de grandes cultures.

### Une méthodologie transférable et reproductible

Le travail réalisé a établi un mode opératoire sous forme de fiches pratiques afin de faciliter la mise à jour de cette évaluation.

Ce travail pourrait être mené dans d'autres régions afin d'établir des comparaisons qui pourraient être particulièrement instructives pour les décideurs territoriaux.

A titre d'exemple, le Conseil des Chevaux va reconduire son observatoire de l'emploi en 2010, sur la situation 2009. Il sera intéressant de réaliser une nouvelle quantification globale des emplois à cette date.



# GLOSSAIRE

<b>ADASEA</b>	Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
<b>APCA</b>	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
<b>ARDEFA</b>	Association régionale pour le développement de l'emploi et des formations dans les industries alimentaires
<b>CA</b>	Chiffre d'affaires
<b>CESR</b>	Conseil économique et social régional
<b>CFA</b>	Centre de formation par apprentissage
<b>CFPPA</b>	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
<b>CRAB</b>	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
<b>CRAN</b>	Chambre régionale d'agriculture de Normandie
<b>DADS</b>	Déclaration annuelle des données sociales
<b>DDAF</b>	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
<b>DDEA</b>	Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture
<b>DDSV</b>	Direction départementale des services vétérinaires
<b>DRAAF</b>	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
<b>DRAF</b>	Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
<b>DTMO</b>	Déclaration trimestrielle de main-d'œuvre
<b>DUE</b>	Déclaration unique d'embauche
<b>EA</b>	Exploitation agricole
<b>ETP</b>	Equivalent temps plein
<b>IAA</b>	Industries agroalimentaires
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>NAF</b>	Nomenclature d'activités françaises
<b>OTEX</b>	Orientation technico-économique des exploitations agricoles
<b>PAC</b>	Politique agricole commune
<b>RICA</b>	Réseau d'information comptable agricole
<b>SCEES</b>	Service central des études et des enquêtes statistiques du ministère de l'agriculture
<b>SEGESA</b>	Société d'études géographiques économiques et sociologiques appliquées
<b>UTA</b>	Unité de travail agricole



# BIBLIOGRAPHIE

## Sites Internet

Cent pour Cent Basse-Normandie, n° 160, juillet 2006, INSEE. "Les entreprises de moins de 20 salariés dans l'industrie bas-normande".

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/Basse-Normandie/publi/160.htm](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Basse-Normandie/publi/160.htm)

Mmes Anne-Marie DURAND et Dominique DUCHAINE (page consultée le 4 avril 2008). "L'emploi salarié du secteur agricole". [En ligne]

<http://ddaf54.agriculture.gouv.fr/fichiers/MEMENTO%202006.pdf?PHPSESSID=6262c99dd168f587d5bd665e03ae9aea>

DRAF Bretagne (page consultée le 4 avril 2008). "Comment pérenniser, développer ou reconverter les emplois de la filière porcine sur le bassin de Saint Brieuc ?"

[http://www.institut-formation.travail.gouv.fr/Pages/FicParu%5C2003\\_03%5C2003\\_saint\\_brieuc\\_CR\\_fil\\_porcine.doc](http://www.institut-formation.travail.gouv.fr/Pages/FicParu%5C2003_03%5C2003_saint_brieuc_CR_fil_porcine.doc)

Gérard BAILLY et François FORTASSIN (page consultée le 9 avril 2008). Rapport d'informations sur l'avenir de la filière ovine. [En ligne]

<http://www.senat.fr/rap/r07-168/r07-1681.pdf>

FNSEA (page consultée le 21 avril 2008). "La filière agricole : 3 200 000 femmes et hommes". [En ligne]

<http://www.fnsea.fr/sites/webfnsea/dossiers/emploi/plakemploi2008.pdf>

Carole DOUCET (page consultée le 22 avril 2008). "Sphère viticole et développement régional". [En ligne]

<http://www.inra.fr/internet/Departements/ESR/vie/animations/Ecospatiale/pdf/doucet.pdf>

Brochure du Ministère de l'agriculture et de la pêche

[http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/emploi\\_12p.pdf](http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/emploi_12p.pdf)

Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (page consultée le 10 avril 2008). "Pour nourrir les hommes l'agriculture doit recruter". [En ligne]

[http://www.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/07820/\\$File/bertagnolio.pdf?OpenElement](http://www.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/07820/$File/bertagnolio.pdf?OpenElement)

## Ouvrages

BLANC M. et PERRIER-CORNET P. 1999. *Emploi agricole : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles*. Economie Rurale. Septembre-Octobre 1999. N° 253, pp 8-14

BONO P. et TOUZARD J.M. 1999. *La contribution de l'agriculture à l'emploi régional*. Economie Rurale. Septembre-Octobre 1999. N° 253, pp 71-77

BONTRON J.C. 1984. *Les emplois induits par l'agriculture*.

Paris : Société d'Etude Géographique Economiques et Sociologiques Appliquées (SEGESA), 1984. 39 pages

BONTRON J.C. 1995. *La contribution de l'agriculture à l'emploi dans les zones rurales*. Economie Rurale. Janvier-Février 1995. N° 225, pp 15-21

LEFREVRE D. Octobre 2006. *Bilan des activités économiques induites par la pêche et la conchyliculture en Basse-Normandie*. Rapport du CESR, 2006. 62 pages

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE. 2007. *Rica France*. Agreste Chiffres et Données. Mars 2007. N° 189, 70 pages

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE. 2008. *Industries agricoles et alimentaires : Entreprises de 20 salariés et plus*. Agreste Chiffres et Données. Février 2008. N° 154, 124 pages

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE, 2008. *Industries agricoles et alimentaires : Enquêtes annuelle d'entreprise et source fiscale*. Agreste Chiffres et Données. Janvier 2008. N° 153, 218 pages

# ANNEXES

**Annexe 1**

Les études déjà menées

**Annexe 2**

Liste des codes NAF sélectionnés

**Annexe 3**

Extrait de la méthode de quantification du conseil des chevaux

**Annexe 4**

Organigramme de la DRAF de Basse-Normandie

**Annexe 5**

Liste des groupements de professionnels

**Annexe 6**

Méthodologie de l'approche filière

**Annexe 7**

Fiches opérateur (méthodologie)

**Annexe 8**

Comptes rendus et diaporamas des comités de pilotages



# ANNEXE 1

-

## LES ETUDES DEJA MENEES

### a. Les emplois induits par l'agriculture / J.C. BONTRON

#### *Contexte*

En 1984, J.C. BONTRON, chercheur à la Société d'études géographiques économiques et sociologiques appliquées (SEGESA), réalise une étude intitulée "Les emplois induits par l'agriculture". Son but est d'appréhender les problèmes de l'agriculture à partir d'un ensemble économique qui soit plus vaste que les seules exploitations agricoles. Entre 1964 et 1984, la population active agricole a subi une diminution importante de ses effectifs, ce qui a eu pour conséquence une réduction de l'importance de l'agriculture comme secteur d'emploi au niveau national.

Mais, grâce à l'insertion de l'agriculture dans l'économie marchande et à la modernisation des exploitations, il est indéniable que la diminution des actifs agricoles a été compensée par la création d'emplois dans d'autres secteurs d'activité. Le but de l'étude était de caractériser et de mesurer le potentiel d'emploi développé à la périphérie des exploitations (amont, aval...).

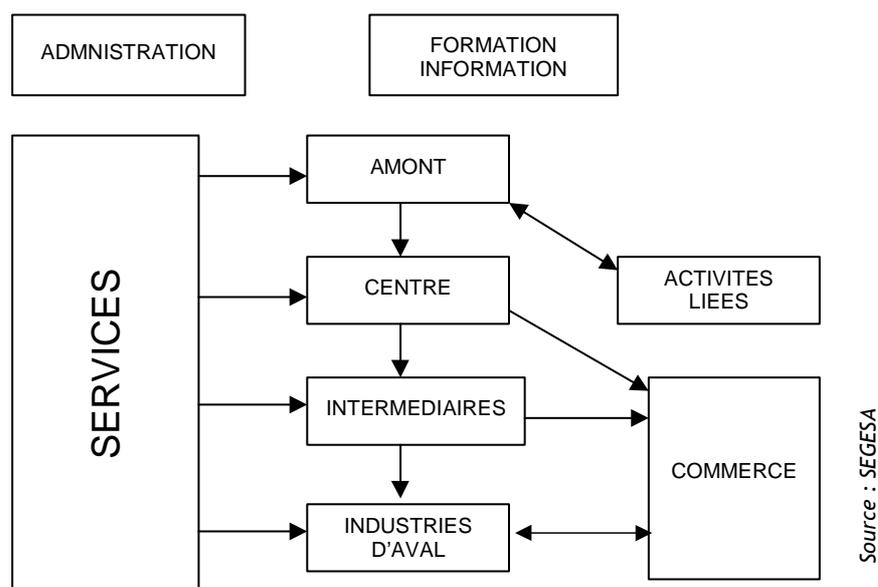
L'étude tend à identifier les groupes situés autour de l'activité agricole et présentant un degré élevé d'inter-dépendance avec les exploitations agricoles. Plutôt que d'utiliser la notion de filière, trop réductrice selon l'auteur, la notion de "sphère" agricole va être employée.

#### *Définition de la sphère agricole*

Le seul dénominateur commun qui existe entre les différents produits agricoles (lait, viande, céréales...), est qu'à un moment donné, ils sont élaborés dans une même structure socio-économique de production : l'exploitation agricole. La notion de "sphère agricole" est plus large que la notion de filière qui ne tourne qu'autour d'un seul produit. La sphère, créée par J.C. BONTRON (figure ci-après), est constituée de l'ensemble des activités nécessaires au fonctionnement des exploitations et qui présentent, avec l'exploitation agricole, des interdépendances de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré.

Il s'agit des fournisseurs directs des exploitations, les activités de première et de seconde transformations, les commerces de gros de produits agricoles, le commerce de détail pour les produits peu transformés, les activités de transit et les services directement rendus aux agriculteurs.

### La sphère agricole selon J.C. BONTRON



- CENTRE : les exploitations agricoles.
- ACTIVITÉS LIÉES : travaux agricoles (façons culturales, récoltes...), vétérinaires, tonte des animaux, commerce de gros des semences, plants, fourrages...
- INDUSTRIES D'AMONT : fabrication d'engrais, de produits de protection des cultures, produits vétérinaires, machines agricoles, aliments du bétail...
- LES INTERMEDIAIRES : activités assurant un lien entre la production et les industries de transformation ou la distribution (stockage, entrepôts frigorifiques, collecte et commerce de gros des produits de l'exploitation, abattage du bétail...).
- LES INDUSTRIES D'AVAL : activités de première et seconde transformations (meunerie, laiterie, conserverie...).
- LES COMMERCES : commerce de gros des produits peu élaborés ou de première transformation, commerce de détail lorsqu'ils concernent des produits bruts ou peu transformés (fruits, légumes, viande de boucherie...).
- LES SERVICES : transports spécialisés, organismes de crédit et d'assurances agricoles, études et conseils, recherche agronomique.
- ADMINISTRATION : services du Ministère de l'agriculture.
- FORMATION ET INFORMATION : enseignement et presse agricole.

#### *Les données utilisées*

L'évaluation quantitative des actifs de la sphère agricole nécessite des données homogènes et cohérentes pour les différentes catégories. Elle peut être réalisée à partir des statistiques disponibles dans les recensements de population, cela par l'intermédiaire des nomenclatures INSEE, destinées à classer les entreprises en catégories et secteurs d'activités économiques.

Certains problèmes se sont posés, notamment pour les catégories mixtes ; c'est-à-dire, les activités pour lesquelles il est impossible de distinguer la part des actifs opérant dans la sphère agricole (transports, bâtiments, fourniture d'énergie...) et qui sont pourtant des intrants directs de l'exploitation. J.C. BONTRON, dans son étude, a choisi de prendre ou de rejeter l'activité selon qu'elle soit à dominante agricole ou pas.

## Résultats

### Population active de la sphère agricole en France, en 1975

	Actifs	%
Centre	1 971 340	58,6
Activités péri-agricoles	1 394 745	41,4
<i>Dont</i> <i>amont</i>	<i>163 480</i>	<i>4,9</i>
<i>activités liées</i>	<i>104 445</i>	<i>3,1</i>
<i>intermédiaires</i>	<i>161 600</i>	<i>4,8</i>
<i>industries d'aval</i>	<i>326 700</i>	<i>9,7</i>
<i>commerces</i>	<i>429 340</i>	<i>12,7</i>
<i>services</i>	<i>154 100</i>	<i>4,6</i>
<i>administration</i>	<i>55 080</i>	<i>1,6</i>
	3 366 085	100

Source : SEGESA d'après NAE 59

En 1975, la sphère agricole de J-C BONTRON comptait 3 252 085 actifs pour 1 250 000 exploitations sur le territoire français. Environ 60 % des emplois se trouvaient au centre de la sphère, c'est-à-dire dans les exploitations agricoles. 13 % des actifs de la sphère étaient compris dans les activités de commerces, ce qui est non négligeable.

## Critiques

Quelques limites se posent à l'égard de cette méthode :

- Elle utilise uniquement les données de l'INSEE, or la nomenclature d'activité ne permet pas toujours d'identifier les activités en lien avec l'agriculture.
- Un certain nombre d'activités en lien avec l'exploitation agricole n'est pas comptabilisé, fournitures d'énergie, transport, métiers du bâtiment.

En revanche, cette méthode est pratique car, une fois la sphère définie, la quantification des emplois se fait rapidement, via la nomenclature de l'INSEE.

## **b. Une approche régionale : "La contribution de l'agriculture à l'emploi régional" / P. BONO et J.M. TOUZARD**

### Contexte

Cette étude part du constat qu'en 1954, l'agriculture représentait 37 % de la population active française alors qu'elle n'en représentait plus que 7,4 % en 1990. Le développement économique de l'agriculture a entraîné une réduction de la proportion de la population active agricole dans la population active totale. Malgré cette diminution, l'emploi agricole n'est pas devenu marginal. L'agriculture, de par sa large répartition spatiale entre autre, reste un secteur important de l'économie. Surtout, il faut bien se rendre compte qu'un nombre non-négligeable d'emplois est généré par l'agriculture.

Depuis la 2<sup>de</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'agriculture s'est intégrée au reste de l'économie et a eu un rôle moteur sur d'autres secteurs d'activités. Ainsi, l'industrie agroalimentaire s'est largement développée, tout comme les organismes encadrant l'agriculture (Ministère de l'agriculture, organisations professionnelles...). La perte d'emplois dans le secteur agricole a donc été partiellement comblée par la création d'emplois liés à l'agriculture.

Grâce à la Politique agricole commune, les exploitations agricoles bénéficient de soutiens publics. Ces aides, de plus en plus controversées, sont allouées par l'Union européenne. Il est devenu nécessaire pour les décideurs publics de prendre en compte les emplois liés à l'agriculture pour guider et justifier les interventions publiques.

Dans un contexte de contestation des aides PAC et de diminution des emplois agricoles, les chercheurs de l'INRA ont cherché à proposer une méthode relativement rapide, permettant d'évaluer de manière satisfaisante la contribution de l'agriculture à l'emploi en Languedoc Roussillon.

Le but de l'étude était de renforcer la légitimité des soutiens publics destinés à l'agriculture, en montrant qu'ils sont bénéfiques à une large partie de la population.

### *Méthode*

La méthode proposée par P. BONO et J.M. TOUZARD se décompose en plusieurs étapes :

- évaluation de l'emploi direct agricole,
- évaluation de l'emploi lié à l'agriculture.

### L'emploi direct agricole

Plusieurs délimitations de l'ensemble économique agricole sont possibles :

- les entreprises ou ménages déclarant une activité agricole à titre principal (INSEE),
- la totalité des entreprises agricoles produisant des biens agricoles (comptabilité nationale),
- les unités économiques recensées comme "exploitations agricoles" (SCEES),
- les personnes ayant un statut professionnel agricole (MSA).

Pour chacune de ces délimitations, trois définitions et mesures différentes sont envisageables pour l'emploi direct agricole :

- Les personnes exerçant une activité agricole à titre principal (informations tirées de l'INSEE). L'inconvénient de cette méthode, c'est qu'elle ne prend en compte qu'une partie des emplois saisonniers, pourtant nombreux en agriculture.
- Mesurer les emplois via les "Equivalent Temps Plein" (ETP). L'emploi est défini comme un "volume de travail rémunéré consacré à une activité". Le SCEES évalue le temps de travail associé à chaque unité économique, à partir du recensement des exploitations agricoles. Considérant qu'un ETP correspond à 2 220 heures par an, le nombre d'emplois dans les exploitations agricoles est calculé selon cette unité.
- Utiliser la base de donnée MSA, qui comptabilise le nombre d'emplois impliqués dans l'activité. Le problème, soulevé par les auteurs, est que la MSA ne prend pas en compte les emplois non déclarés.

Ces trois méthodes donnent des estimations de l'emploi différentes, les auteurs ont choisi de prendre la méthode des équivalents temps plein, la plus juste selon eux.

### Les emplois liés à l'agriculture

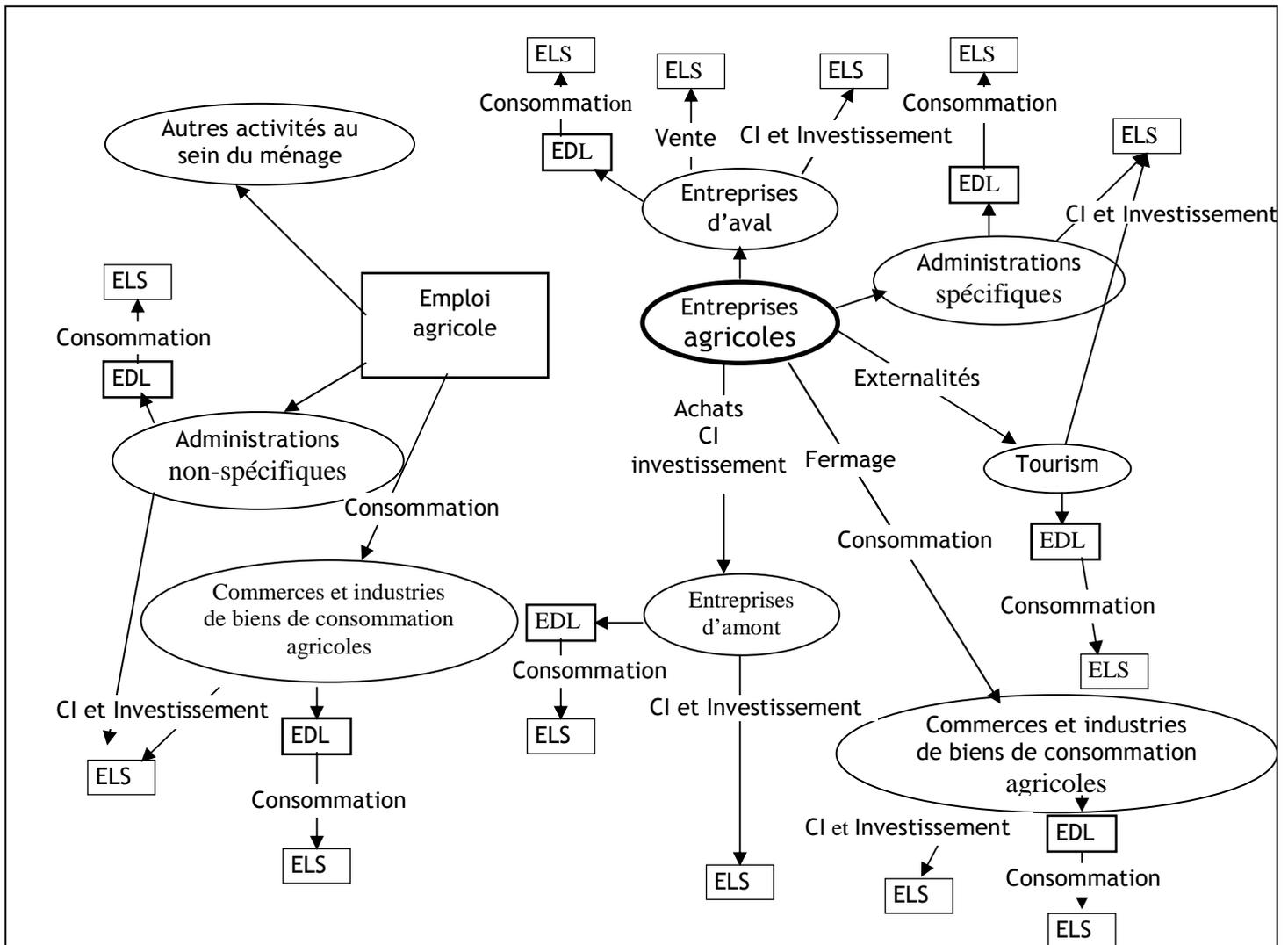
Pour mesurer les emplois liés à l'agriculture, les auteurs ont schématisé les emplois qui, sur une année donnée, sont liés à l'activité agricole et à la propagation de ses flux économiques (figure page suivant). Il y a deux types d'emplois liés : les emplois directement liés et les emplois liés secondaires.

Les emplois directement liés recouvrent les emplois en relation directe, marchande ou non marchande, avec l'exploitation agricole ; c'est-à-dire les entreprises d'amont et d'aval ainsi que les administrations spécifiques à l'agriculture. Les auteurs y ajoutent aussi les emplois liés aux dépenses des ménages agricoles.

Les emplois liés secondaires sont des emplois dont le lien avec l'agriculture est plus éloigné. Sont compris dans cette catégorie, les activités économiques liés aux externalités de l'agriculture. Par exemple : le tourisme qui profite du pouvoir d'attractivité de l'agriculture languedocienne. La quantification des emplois liés secondaires est assez compliquée et nécessite l'utilisation d'estimations grossières.

Pour réaliser cette étude, plusieurs sources d'informations ont été utilisées : INSEE, MSA, enquêtes directes. Une fois la quantification des emplois faite, les auteurs ont cherché à connaître la part qui était liée à l'agriculture languedocienne. Pour cela, ils ont utilisé soit des informations directes (pour les administrations, les IAA), soit un quotient de localisation (amont, biens de consommation).

## L'agriculture et son environnement économique



Le quotient de localisation (QL) est un nombre qui compare la concentration de l'emploi local ou régional dans divers secteurs à la moyenne nationale. Il indique le niveau de spécialisation de la région géographique sélectionnée (municipalité, comté ou région économique) dans le secteur sélectionné. Les QL permettent aussi d'indiquer la mesure dans laquelle l'économie locale importe ou exporte des biens ou des services dans chaque secteur ou est autosuffisante à cet égard.

Le quotient de localisation(QL) :

$$QL = \frac{E_{ir} / E_r}{E_{in} / E}$$

$E_{ir}$  : Emploi du secteur d'activité (i) dans la région (r)

$E_r$  : Emploi total dans la région (r)

$E_{in}$  : Emploi total du secteur d'activité (i) au niveau national

$E$  : Emploi national total

Il va permettre pour une activité donnée (ex : alimentation animale) de savoir quelle part des emplois des usines de fabrication est liée à l'agriculture régionale.

## Résultats

### Contribution de l'agriculture à l'emploi languedocien

Emplois directs agricoles (en UTA)	63 900	29 500 chefs d'exploitations
		13 500 conjoints et aides familiaux
		20 900 salariés
Emplois directement liés	38 000	15 500 liés à la consommation des ménages agricoles (en actif)
		8 100 pour les administrations et les organisations agricoles (en ETP)
		7 200 pour l'amont (en actif)
		6 100 pour l'aval (en ETP)
		1 100 pour l'effet des dépenses liées aux fermages (en actif)
Emplois liés secondaires (en actif)	29 000	

Selon la méthode, il y avait, en 1992, 1 emploi lié (en UTA) pour un emploi agricole.

### Critiques

La méthode proposée par TOUZARD et BONO semble très complète. La sphère étudiée est vaste, voire trop vaste. En effet, les emplois liés secondaires sont très éloignés de l'exploitation. Par exemple, compter les emplois liés à la consommation des personnes travaillant dans les IAA peut paraître dépasser le cadre de la sphère agricole. On peut penser que si l'agriculture languedocienne disparaissait, cela n'aurait que peu d'influence sur ces emplois.

Autre souci qu'ont rencontré les auteurs pour quantifier leur vaste sphère : le manque de données statistiques. Pour certaines variables, ils ont parfois eu recours à des estimations, ce qui fragilise la méthode.

Le quotient de localisation est à utiliser avec précaution. En effet, pour l'appliquer, il ne faut pas qu'une région importe et exporte à la fois les mêmes produits, ce qui est souvent le cas.

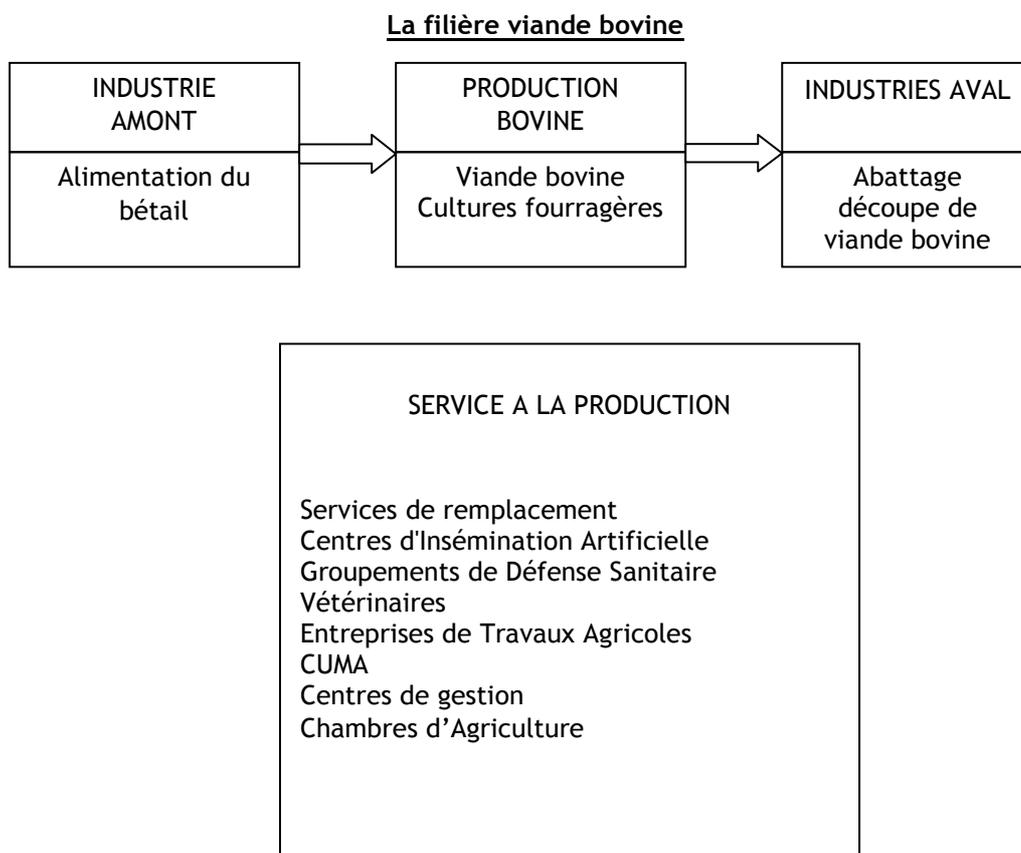
### **c. La méthode bretonne : filière par filière**

#### Contexte

La Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRAB) a réalisé, en 2007, une étude pour quantifier les emplois générés par filière de production. Cette étude est une mise à jour de données publiées en 1998. Contrairement à l'étude de J.C. BONTRON, le but de l'étude a été de mesurer le poids d'une filière en termes d'emplois directs, dans la région bretonne. Les filières viandes bovines, porcines, avicoles et lait ont fait l'objet d'une quantification.

### Méthode

L'étude des filières s'est fait selon le schéma ci-dessous. Dans cet exemple, les opérateurs de la filière viande bovine ont été répertoriés et schématisés.



Les sources d'informations utilisées sont les données MSA, INSEE et une bonne part des informations a été récoltée par enquête directe.

Pour quantifier les emplois dans des activités appartenant à plusieurs filières, les auteurs ont eu recours à des ratios. Par exemple, pour les centres de gestion, les emplois ont été ventilés en fonction de la part du chiffre d'affaires que représente la viande bovine par rapport au chiffre d'affaires de l'agriculture bretonne. Ce ratio est très discutable puisque les cours de la viande varient chaque année et ceci plus que les emplois des centres de gestion.

### Résultats et critiques

Selon la méthode de la CRAB, il y a 34 134 exploitations agricoles en Bretagne, toutes filières confondues, qui génèrent 162 000 emplois. Ainsi, une exploitation bretonne génère 5 emplois (2,5 dans les exploitations, 2 dans les IAA et 0,5 dans les autres activités).

Pour utiliser ce ratio, la CRAB considère que tous les emplois comptabilisés sont générés par l'agriculture bretonne ; or cela n'est pas toujours vrai, notamment pour les IAA qui transforment des produits provenant d'autres régions.

Une partie seulement des emplois a été quantifiée, d'autres, non répertoriés, sont également induits par la filière viande bovine : la formation, les équipements, la construction et l'entretien des bâtiments, le transport d'animaux... Ces emplois n'ont pas été comptabilisés, soit parce qu'ils sont trop éloignés de l'exploitation agricole, soit parce que l'information nécessaire à leur estimation n'était pas disponible.

L'étude bretonne se limite aux emplois directs de la filière et néglige certains emplois dépendants de l'agriculture qui nous apparaissent indispensables à prendre en compte.

## d. Etude du CESR sur la pêche et la conchyliculture

### Contexte

Le Conseil économique et social régional de Basse-Normandie a réalisé, en 2006, un bilan des activités économiques induites par la pêche et la conchyliculture dans la région. Ces deux activités du littoral bas-normand emploient environ 4 000 personnes en équivalent temps plein. L'étude part du constat qu'il y a une bonne connaissance du secteur de la production en termes d'emplois, mais qu'aucune étude n'a mesuré les effets induits par la pêche et la conchyliculture dans la région.

### Méthode

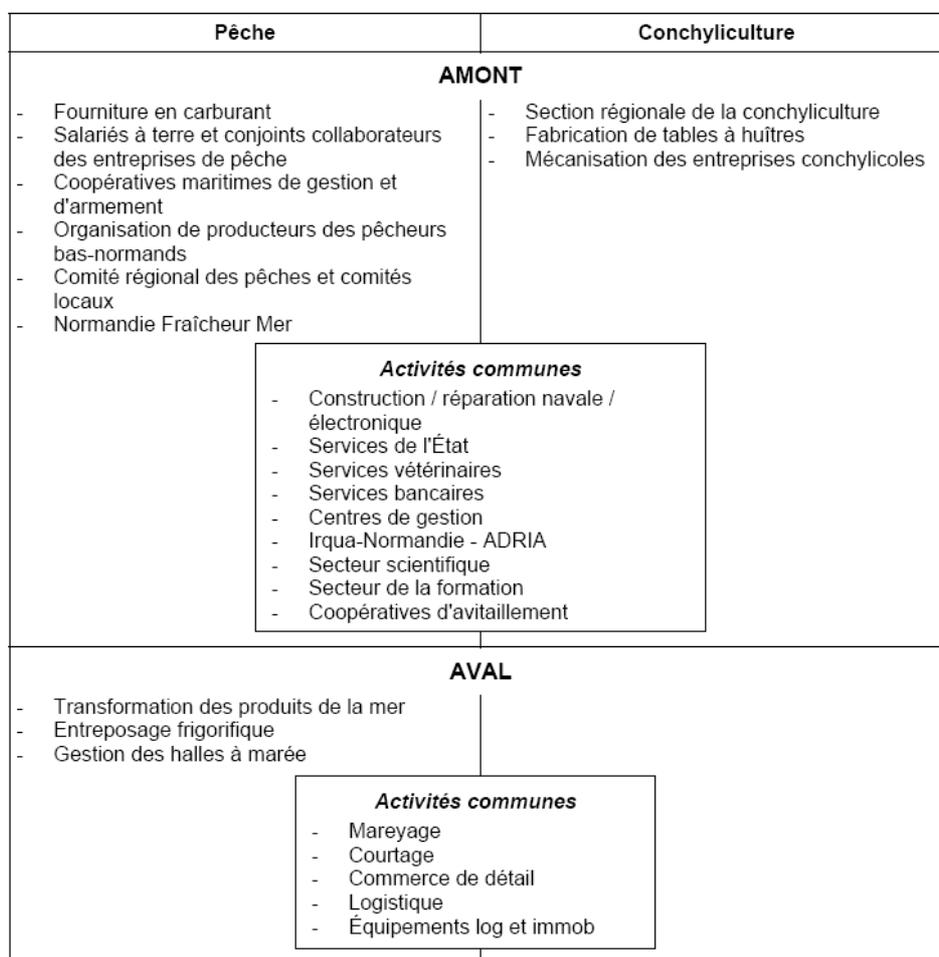
Pour quantifier les emplois liés à la pêche et à la conchyliculture, les auteurs de l'étude ont défini la sphère de la pêche et de la conchyliculture (schéma ci-après).

Pour créer leur sphère, les auteurs ont décidé de ne sélectionner que les activités sans lesquelles la pêche et la conchyliculture ne pourraient fonctionner. Le critère essentiel de sélection repose sur le degré de dépendance économique unissant un secteur d'activité (amont ou aval) avec les secteurs de production. Les effets indirects correspondent à l'activité engendrée par le ou les secteurs étudiés sur les autres branches, par le biais de leurs consommations intermédiaires.

Dans cette étude, l'emploi indirect correspond aux activités intermédiaires induites par la pêche et la conchyliculture.

Une fois les activités identifiées, le but de l'étude a été d'en comptabiliser les emplois. La quantification s'est faite à partir de données de l'INSEE et d'organismes professionnels. Dans certains cas, elle a été réalisée à partir d'enquêtes directes, lorsque les données nécessaires étaient inexistantes ou inutilisables.

La méthode de quantification n'étant pas toujours satisfaisante d'un point de vue statistique, l'évaluation des emplois a été faite au minima pour éviter les doubles comptes.



### Résultats

Selon l'étude, la pêche et la conchyliculture bas-normandes sont créatrices d'environ 4 300 emplois à terre.

En termes de ratio, on peut considérer qu'un emploi dans la pêche et la conchyliculture induit un emploi sur terre. Ce ratio est largement inférieur au ratio utilisé généralement dans la profession, qui est de 1 emploi en mer pour 3-4 emplois sur terre.

### Critiques

L'étude du CESR prend en compte l'ensemble des activités gravitant autour de la pêche et de la conchyliculture. En ne retenant que les activités qui disparaîtraient, si ces activités primaires s'arrêtaient, les auteurs ont pu quantifier les emplois qui leurs sont directement liés.

En considérant que les emplois induits sont tous liés aux activités bas-normandes, les auteurs négligent l'existence de relation avec d'autres régions administratives, car certains produits de la pêche ne sont pas transformés dans la région.



# ANNEXE 2

-

## Liste des codes NAF sélectionnés

Codes NAF 2003		
01.4A	Services aux cultures productives	ETA
01.4D	Services annexes à l'élevage	Soins aux animaux
15.1A	Production de viandes de boucherie	IAA
15.1C	Production de viandes de volailles	
15.1E	Préparation industrielle de produits à base de viandes	
15.3A	Transformation et conservation de pommes de terre	
15.3C	Préparation de jus de fruits et légumes	
15.3E	Transformation et conservation de légumes	
15.3F	Transformation et conservation de fruits	
15.4A	Fabrication d'huiles et graisses brutes	
15.4C	Fabrication d'huiles et graisses raffinées	
15.4E	Fabrication de margarine	
15.5A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	
15.5B	Fabrication de beurre	
15.5C	Fabrication de fromages	
15.5D	Fabrication d'autres produits laitiers	
15.5F	Fabrication de glaces et sorbets	
15.6A	Meunerie	
15.6B	Autres activités de travail des grains	
15.6D	Fabrication de produits amylacés	
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Alimentation du bétail
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	IAA
15.8A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	
15.8B	Cuisson de produits de boulangerie	
15.8F	Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	
15.8H	Fabrication de sucre	
15.8K	Chocolaterie, confiserie	
15.8M	Fabrication de pâtes alimentaires	
15.8P	Transformation du thé et du café	
15.8R	Fabrication de condiments et assaisonnements	
15.8T	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques	
15.8V	Industries alimentaires n.c.a.	
15.9A	Production d'eaux de vie naturelles	
15.9B	Fabrication de spiritueux	
15.9D	Production d'alcool éthylique de fermentation	
15.9F	Champagnisation	
15.9G	Vinification	
15.9J	Cidrie	
15.9L	Production d'autres boissons fermentées	
15.9N	Brasserie	
15.9Q	Malterie	
15.9S	Industrie des eaux de table	
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	

24.1J	Fabrication de produits azotés et d'engrais	<b>Commerce de gros de céréales et agrofournitures</b>
24.2Z	Fabrication de produits agrochimiques	
51.1A	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles	
51.2A	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail	<b>Commerce de gros</b>
51.2C	Commerce de gros de fleurs et plantes	
51.2E	Commerce de gros d'animaux vivants	
51.2G	Commerce de gros de cuirs et peaux	
51.2J	Commerce de gros de tabac non manufacturé	
51.3A	Commerce de gros de fruits et légumes	
51.3C	Commerce de gros de viandes de boucherie	
51.3D	Commerce de gros de produits à base de viande	
51.3E	Commerce de gros de volailles et gibiers	
51.3G	Commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles	
51.3J	Commerce de gros de boissons	<b>Agroéquipement</b>
51.8P	Commerce de gros de matériel agricole	
71.3A	Location de matériel agricole	
29.3A	Fabrication de tracteurs agricoles	
29.3C	Réparation de matériel agricole	
29.3D	Fabrication de matériel agricole	

# ANNEXE 3

-

## EXTRAIT DE LA METHODE DE QUANTIFICATION DU CONSEIL DES CHEVAUX

### a. Population établissements équestres

Le listing des établissements équestres doit être récupéré auprès du CRE de votre région ou auprès de la FFE, par consultation du site Internet [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (onglet FFE CLUB SIF > Recherche > Club).

Outre les coordonnées de chaque établissement, ce listing devra contenir le **statut** de chaque établissement (CLAF/CLAG/ORAF/ORAG) et son **nombre de licenciés** pour l'année n de référence.

Les établissements doivent ensuite être répartis en 12 sous-groupes, d'une part selon le **statut** : **CLAF** ou **CLAG-ORAG** ou **ORAF**, d'autre part selon le **nombre de licenciés** : **0-30** ou **31-100** ou **101-300** ou **301 et plus**, ceci pour l'ensemble de la région ainsi que pour chaque département (soit 1 tableau pour la région + 1 tableau/département). L'échantillonnage se fera à partir de ces grilles de répartition en **12 strates**.

### b. Population Entraîneurs

Il s'agit des entraîneurs de trot et galop en possession, l'année d'étude n, d'une licence délivrée par l'une de sociétés mères (France Galop ou SECF). Idéalement, ces listings seront récupérés en fin d'année n et comporteront les informations suivantes :

- Nom + coordonnées postales et téléphoniques des entraîneurs
- Catégorie de licence : autorisation d'entraîner, permis d'entraîner, entraîneur public et entraîneur privé (pour le galop) ; entraîneur public, autorisation d'entraîner, entraîneur particulier et permis d'entraîneur-amateur (pour le trot)
- Effectif de chevaux à l'entraînement à la date de l'extraction
- Nombre de courses courues, placées, gagnées au cours de l'année n
- Montant des gains obtenus au cours de l'année n

Pour le trot, le listing d'entraîneurs est à récupérer par la région **directement auprès de la SECF**. Un courrier type a été établi à cet effet.

Pour le galop, le listing d'entraîneurs pourra être récupéré directement auprès de l'OESC (en lien avec France Galop), sous réserve d'avoir signée la **convention tripartite HN/CC/FG** établie dans ce but. Cette convention est à faire signer par le président du CC concerné puis à transmettre à l'OESC qui fera suivre. France Galop communique alors à l'OESC les données utiles.

Au sein de ce listing et pour chaque discipline trot et galop, **les entraîneurs renommés** (par exemple Macaire, Chaillé-Chaillé, etc) **seront classés à part**, en tenant compte du montant total des gains obtenus l'année n (pour le galop, sommer les gains en plat et obstacles) et du nombre de chevaux à l'entraînement. Au final, le listing sera alors composé de 4 sous-groupes, dont 2 (les entraîneurs renommés en galop et en trot) seront logiquement d'un effectif faible voire nul, selon les régions.

***Remarque** : Le montant de gains est idéalement fourni avec le listing ; à défaut, il peut être consulté sur les sites Internet de France Galop et de la SECF.*

### c. Population Cavaliers professionnels / Marchands

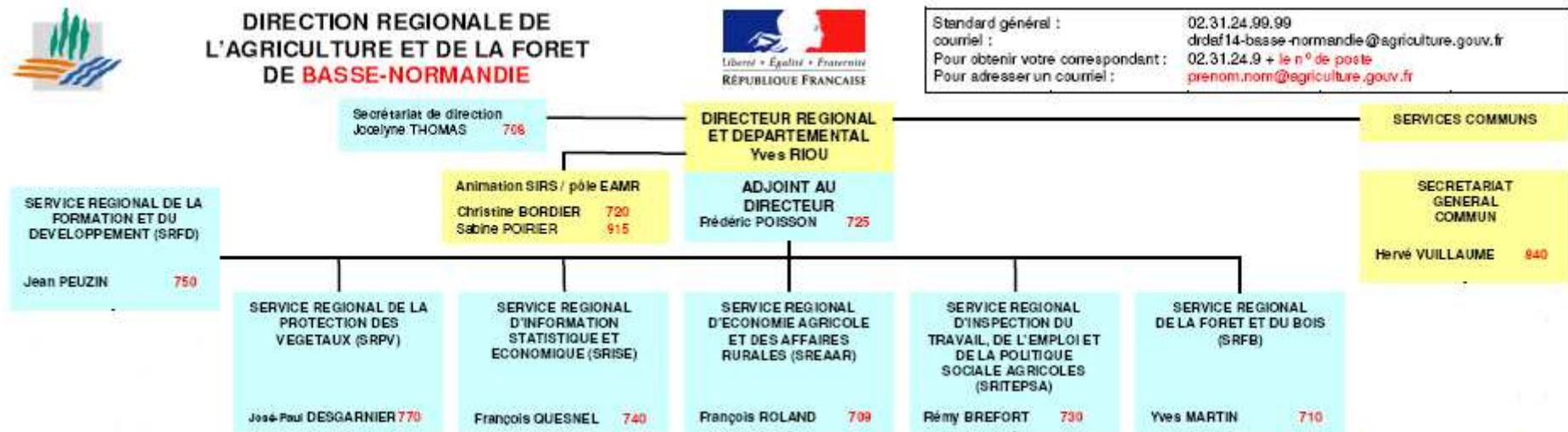
Ce listing sera établi par la région, éventuellement à partir d'un listing de cavaliers de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie à obtenir auprès du CRE. Pour les marchands, l'Annuaire du cheval de l'Eperon pourra être utilisé.

Pour cette population, la connaissance du terrain est indispensable, puisqu'il ne doit contenir que des personnes dont **l'activité principale est d'être cavalier professionnel et/ou marchand de chevaux** ; il ne faut pas y inclure les cavaliers gestionnaires en propre d'un établissement équestre.

Au sein de ce listing, il faut pouvoir classer à part les cavaliers / commerçants "renommés" (par exemple Hubert Bourdy). Le listing sera donc réparti en 2 sous-groupes, celui des commerçants renommés étant logiquement d'un effectif faible voire nul.

# ANNEXE 4

## ORGANIGRAMME DE LA DRAF DE BASSE-NORMANDIE





# ANNEXE 5

-

## LISTE DES GROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS

Dénomination contact	Complément d'identification
<b>Syndicats de promotion</b>	
ACBN	Madame Emmanuelle ROUAUX
AOC BEURRE CREME D ISIGNY	Monsieur Jean Louis LESAULNIER
AGNEAU DU PRE SALE	Monsieur Patrick CHAUVIERE
ANIPP	Monsieur Joël BENOIST
ASSOCIATION REGIONALE DES ELEVEURS DE VIANDE	Monsieur LE PRESIDENT
AOC BEURRE CREME D ISIGNY	Monsieur Jean Louis LESAULNIER
CIPPA	Monsieur LE DIRECTEUR
FQRN	Madame Magali THEBAULT
NORM'ENVIE	Madame Nathalie CORROYER
ORNE TERROIR	Monsieur Yannick MILLE
SYNDICAT DE DEFENSE CALV AOC	Monsieur Jacques CABOULET
SYNDICAT DE DEFENSE NEUFCHATEL	Monsieur Jean Louis BLOQUEL
SYNDICAT PONT L EVEQUE LIVAROT	Monsieur Thierry GRAINDORGE
SYNDICAT DE PROMOTION DU CIDRE PAYS D'AUGE	Madame Isabelle BLANCHARD
TERROIR 14	Madame Caroline KERVAREC
TERROIR 50	Madame Anne MANNACH
UNION DES PRODUCTEURS DE LAIT AOC	Monsieur Patrick MERCIER
<b>Interprofession</b>	
ARDEC	Monsieur Arnaud DIDIER
ARIP NORMANDE	Madame SNEREAU
AVI NORMANDIE	Madame Gaëlle COUDREY
CEAFL NORMANDIE	Monsieur Christian LAVALLEY
CIRLAIT	Monsieur Gérard BEDOUIN
CIRVIANDE	Monsieur Yves QUILICHINI
CUNI NORMANDIE	Madame Céline DUILHAC
IDAC	Monsieur Didier BEDU
UNEP Normandie	Monsieur François DUMOUCHEL
<b>Autres</b>	
CIRLVBN	Monsieur Daniel GENISSEL
CONSEIL DES CHEVAUX	Monsieur Nicolas BOURGAULT
HORTI PEPI	Monsieur Alain VILLAIN
INTER BIO NORMANDIE	Madame Armelle MENAGER
IRQUA	Monsieur LE DIRECTEUR
SYNAGRO	Monsieur Yannick MILLE



# ANNEXE 6

-

## METHODOLOGIE DE L'APPROCHE FILIERE

Un certain nombre d'opérateurs quantifiés dans l'étude sont multi-filières. Par exemple, les établissements bancaires interviennent dans toutes les filières. Il est donc nécessaire de trouver des ratios pour répartir les emplois de la banque selon les filières.

Plusieurs ratios ont été utilisés :

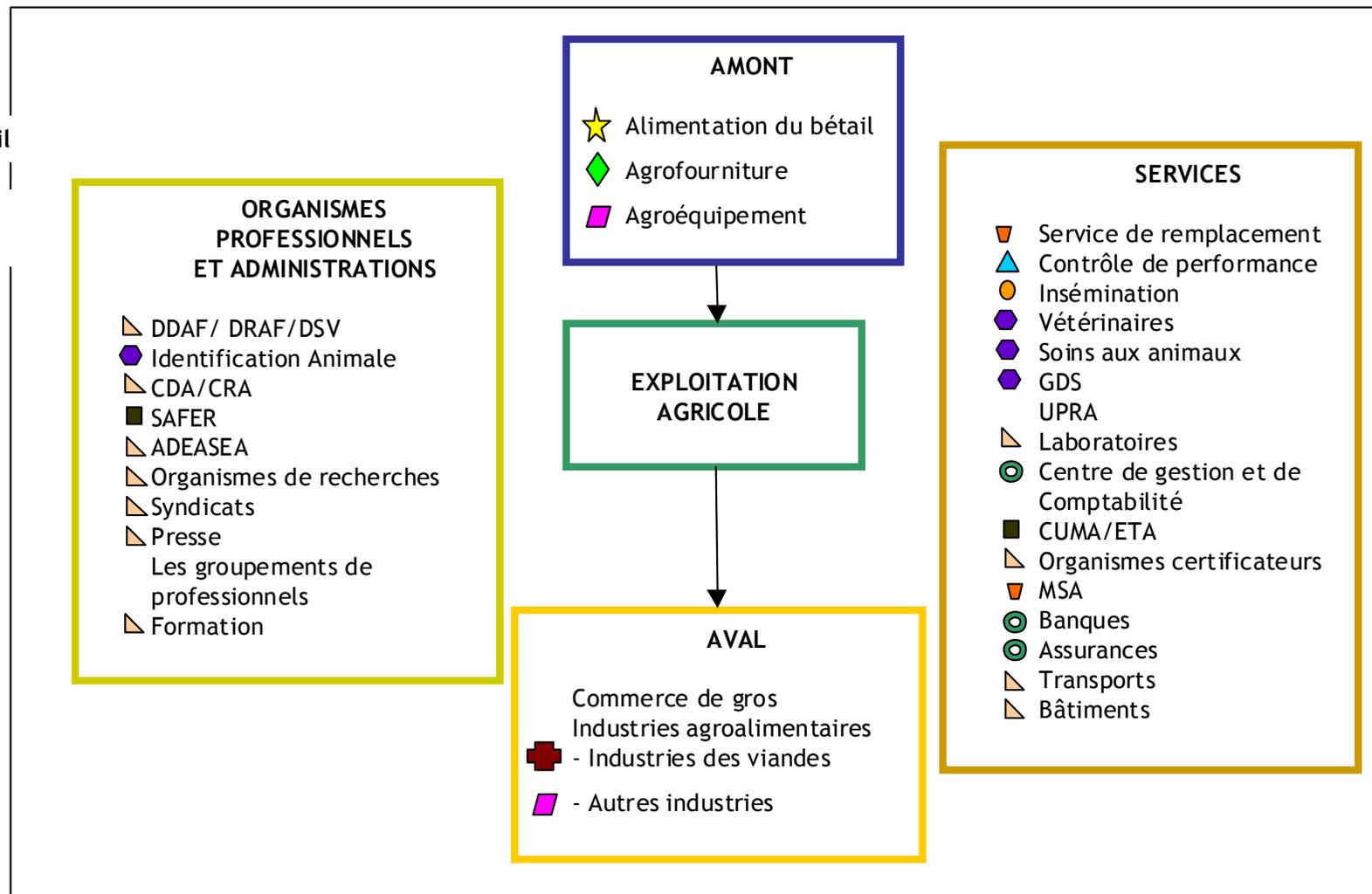
RATIOS	
1) Ratio alimentation du bétail	Fourni par le SNIA
2) Ratio commerce de gros de céréales	% de la surface de céréales de chaque filière
3) Ratio insémination artificielle	Fourni par l'UNCEIA
4) Ratio Contrôle laitier	Fourni par le site internet du Contrôle laitier
5) Ratio viande bovine	Fourni par l'étude des facteurs de pérennité des filières agricoles bas-normandes
6) Ratio EA	% des exploitations agricoles totales par filière
7) Ratio SAU	% de la SAU totale par filière
8) Ratio UTA	% des UTA totaux par filière
9) Ratio moyen total	moyenne (% nb exploit, % UTA, % surface)
10) Ratio filière animale total	moyenne (% nb exploit, % UTA, % surface)
11) Ratio filière animale sans filière "autres herbivores"	moyenne (% nb exploit, % UTA, % surface)

- 1) Le ratio sur l'alimentation du bétail nous a été fourni par le Syndicat national de l'industrie de l'alimentation animale. Grâce à ces données, on connaît les tonnages d'aliments fabriqués par filière.
- 2) Pour l'opérateur commerce de gros de céréales, on va répartir les emplois selon la surface en céréales de chaque filière.
- 3) D'après l'UNCEIA, on sait que 76 % des inséminations artificielles sont réalisés sur des vaches laitières et 24 % sur des bovins viande. Ces pourcentages vont permettre de répartir les emplois des centres d'inséminations.
- 4) 85 % des animaux contrôlés par le Contrôle laitier sont des bovins laitiers. Nous affectons 85 % des emplois du Contrôle laitier à la filière bovins lait et le reste à la filière bovins viande.
- 5) Le ratio viande bovine va permettre d'affecter les emplois de l'industrie des viandes aux filières animales. 40 % des emplois sont affectés à la filière porc-volailles, 40 % à la filière bovins lait et 20 % à la filière bovins viande. Ces chiffres sont tirés d'une étude menée à la CRAN en 2007.
- 6) Le ratio EA correspond au nombre d'exploitation au sein d'une filière par rapport au nombre total d'exploitations professionnelles de la région. Il va permettre de répartir les emplois des établissements bancaires, des assurances et des centres de gestion et de comptabilité.
- 7) Le ratio SAU représente la surface agricole utile occupée par chaque filière par rapport à la SAU des exploitations de la région. Il permettra de répartir les emplois des CUMA/ETA et des SAFER. En effet, ces opérateurs sont directement liés aux surfaces agricoles.

- 8) Il s'agit ici du nombre d'actifs agricoles de chaque filière par rapport aux actifs agricoles totaux de la région. Ce ratio permettra d'affecter les emplois de la MSA et des services de remplacement selon les filières.
- 9) Il s'agit ici d'un ratio condensé des ratios 6, 7, et 8. Il a permis de répartir les emplois des opérateurs qui touchent toutes les filières, comme les DRAF et les DDAF.
- 10) Ce ratio est identique au 9 sauf qu'ici, les emplois de la filière équine n'ont pas été comptabilisés. Il a notamment permis de répartir les emplois de l'opérateur agroéquipement, pour lequel nous avons retiré au préalable les emplois liés à la filière équine.
- 11) Il s'agit d'un ratio moyen comme les deux précédents, mais il ne concerne que les filières animales exceptée la filière équine. Grâce à ce ratio, nous avons pu affecter les emplois des vétérinaires, des GDS... C'est-à-dire les opérateurs qui ne travaillent qu'avec des filières animales.

Le schéma de la page suivante montre les ratios utilisés pour répartir les emplois de chaque opérateur. Pour certains d'entre eux, aucun ratio n'a été nécessaire. Par exemple, le commerce de gros de fruits et légumes est affecté uniquement à la filière maraîchage-horticulture.

- ★ Ratio alimentation du bétail
- ◆ Ratio commerce de gros de céréales
- Ratio IA
- ▲ Ratio Contrôle Laitier
- ⊕ Ratio Viande bovine
- ⊙ Ratio EA
- Ratio SAU
- ▽ Ratio UTA
- △ Ratio moyen total
- ▭ Ratio moyen sans filière « autres herbivores »
- ⬡ Ratio filière animal sans filière « autres herbivores »





# ANNEXE 7

-

## FICHES OPERATEUR (METHODOLOGIE)

Pour chaque opérateur cité ci-dessous, nous avons listé les contacts qui nous ont permis de réaliser la quantification des emplois.

- MSA (BN)
- Etablissements bancaires (BN)
- Assurances (BN)
- Transport (BN)
- Bâtiment (BN)
- Insémination (BN)
- Centres de gestion et de comptabilité (BN)
- Organismes certificateurs (BN)
- Soins aux animaux (BN)
- CUMA (BN)
- ETA (BN)
- Services de remplacement (BN)
- Laboratoires (BN)
- Vétérinaires (BN)
- Groupements de défense sanitaire (BN)
- Contrôle de performance (BN)
- Syndicats (BN)
- Chambres d'agriculture (BN)
- Conseil régional et Conseils généraux (BN)
- DDSV, DDAF et DRAF (BN)
- Presse (BN)
- SAFER (BN)
- ADASEA (BN)
- Interprofessions (BN)
- Identification (BN)
- Organismes de recherche (BN)
- Formation (BN)
- Amont et aval



## MSA (BN)

Enquêtes directes :

Centres	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
Côtes normandes	Martine VALETTE	02 33 06 40 26	valette.martine@cotes normandes.msa.fr	14 - 50	
Orne	Mélinda CALLU	02 33 31 42 18	calu.melinda@mayenn e-orne-sarthe.msa.fr	61	

Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de ne pas prendre en compte les exploitations agricoles à orientations viticulture, sylviculture, conchyliculture, exploitation de bois, entretien de jardin. Or, ces exploitations cotisent à la MSA, elles génèrent donc des emplois au sein des caisses. Malgré tout, nous prenons en compte tous les emplois des MSA car le nombre des exploitations hors du champ de l'étude est négligeable.

Il n'y a pas que les actifs agricoles qui cotisent à la MSA, il y a également les salariés des ETA, des coopératives agricoles. Ces entreprises faisant partie de la sphère agricole, nous allons compter les emplois qu'elles génèrent au sein de la MSA.

## Etablissements Bancaires (BN)

Les principaux établissements bancaires en relation avec l'agriculture sont : le Crédit agricole, le Crédit mutuel et la Banque populaire.

Banques	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
Crédit Mutuel	Alice Fulbert	02 31 30 58 74	FULBERAL@creditmutuel.fr	14	
	Elizabeth BELLEIL	02 43 66 21 97		50 - 61	
Banque Populaire	Fabien HENRY	02 99 29 77 27	fabien.henry @ouest.banquepopulaire.fr	61 - 50	
	Responsable Marché agri	02 31 46 87 19		14	
Crédit Agricole	Philippe ALBERT	02 33 06 82 72	Philippe.albert @ca-normandie.fr	50 - 14 - 61	

(2007)

Méthode : chacun de ces établissements bancaires dispose d'un service "agriculture". Les emplois comptés sont les emplois faisant partie de ce service dans chaque département, auxquels s'ajoute une partie des emplois administratifs du siège social.

## Assurances (BN)

Méthode : il y a beaucoup trop d'établissements qui font de l'assurance agricole, il faut donc trouver une manière pour compter les emplois générés par l'agriculture.

Groupama étant le plus gros assureur agricole, c'est cet organisme qui a été contacté afin d'obtenir des informations sur les emplois de l'assurance agricole. Bertrand JACQUELINE nous donné quelques ratios :

- en moyenne, un commercial s'occupe de 2 000 contrats d'assurances. Une exploitation moyenne possède 8 contrats ;
- sachant que la Basse-Normandie compte 15 084 exploitations, on obtient 120 672 contrats pour les exploitations agricoles bas-normandes.

On obtient **60 ETP** dans les assurances agricoles en BN.

Assurance	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
<b>GROUPAMA</b>	Bertrand JACQUELINE	02.31.30.23.43 06.70.74.38.00	bjacqueline@groupama-cm.fr	14 - 50 - 61	

## Transport (BN)

Il n'y a pas de statistique disponible pour évaluer les emplois dans les transports.

Nous avons contacté Logisco et la sucrerie de Cagny, car il s'agit d'entreprises importantes du secteur agricole.

Transport	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
<b>Logisco</b>	Secrétaire	02 31 71 30 30		14- 50 - 61	
<b>Sucrerie de Cagny</b>	Responsable Transport	02 31 39 49 20		14- 50 - 61	

Un diaporama nous a permis de vérifier le nombre d'emplois liés aux transports à la sucrerie de Cagny.

## Bâtiment (BN)

Lors de la construction de bâtiments agricoles, les métiers qui interviennent sont principalement la maçonnerie, la charpente, l'électricité... Ils font partie intégrante de la sphère agricole bas-normande.

D'après nos recherches, il n'existe pas de statistiques concernant l'emploi dans le bâtiment agricole. Nous avons donc cherché un moyen d'estimer le nombre de personnes travaillant dans ce domaine. D'après nos enquêtes réalisées auprès de professionnels du secteur : 150 000 € de construction (maçonnerie, charpente, électricité) équivalent à un ETP en 2005.

Nous avons contacté l'entreprise BOULAY qui nous a donné les informations sur l'entreprise.

Bâtiment	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
BOULAY	commercial	02 33 66 04 35	<a href="mailto:info@constructions-boulay.fr">info@constructions-boulay.fr</a>	14 - 50 - 61	

D'après le Rica de mars 2007, nous savons que les exploitations professionnelles bas-normandes ont dépensé en moyenne 9 080 € en 2005. Ce qui fait au total 134 701 800 € investis dans la construction de bâtiments. Cela nous permet de déduire qu'il y a 920 emplois en ETP dans la construction agricole. Ce chiffre reste une approche grossière.

*Données Rica :*

[http://agreste.agriculture.gouv.fr/page\\_accueil\\_82/donnees\\_ligne\\_2.html](http://agreste.agriculture.gouv.fr/page_accueil_82/donnees_ligne_2.html)

## Insémination (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : les centres d'insémination ont des monopoles territoriaux. 3 organismes sont présents sur la région Basse-Normandie : Amélis, le CIA de l'Aigle et l'UNOG.

Les emplois de ces centres sont : les inséminateurs, les emplois des centres de sélection et les emplois administratifs.

Centres	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
Amélis	Corinne ROGER	02 31 80 71 42		14 - 50	
CIA de l'Aigle	Secrétariat	02 33 84 48 84		61 - 27	
UNOG	Secrétariat	02 35 88 02 69		14	

(2007)

### *Sources MSA*

D'après les données MSA, il y aurait 305 ETP dans les centres d'insémination bas-normand. Ce chiffre paraît correct car l'enquête directe donne un résultat de 301 ETP dans les CIA.

### Emplois des Haras Nationaux

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
Délégation régionale des haras	Ninon LEGE	08 11 90 21 31			

Nous avons ajouté à cet opérateur les emplois des haras nationaux.

## Centres de gestion et de comptabilité (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : il y a plusieurs Centres de gestion en Basse-Normandie dont certains ont leur siège social hors de la région. Pour ces établissements, nous avons contacté les sièges sociaux qui nous ont donné les effectifs des bureaux bas-normand.

Certains centres de gestion ne traitent pas que des dossiers agricoles, ils traitent aussi des entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Seuls les emplois en référence avec les entreprises soumises au bénéfice agricoles (BA) ont été comptabilisés. Les emplois administratifs ont été répartis au prorata des deux secteurs (BA et BIC)

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
CER	M. CHARIER Mme DUREL Assistante RH	02 33 06 96 10 02 31 15 56 85 02 33 31 49 50		50 14 61	
COGEDIS	Secrétariat	02 33 30 36 90		14 - 50 - 61	
EREA	Nicole THORAVAL	02 96 61 65 13	n.theraval @groupe-cogep.fr	14 - 50 - 61	
AGRIGATION	Secrétariat	02 99 53 63 77		14 - 50 - 61	
CCAM	Sylvie LEMOINE	02 33 06 48 40	slemoine@ fdsea50.fr	50	

Il manque certains emplois des cabinets d'experts comptables indépendants qui traitent des comptabilités d'exploitations agricoles. Mais après quelques entretiens téléphoniques, il s'avère que le nombre d'emplois liés à l'agriculture est très faible. Ces emplois ne seront pas pris en compte dans l'étude.

## Organismes certificateurs (BN)

### *Enquêtes directes*

Nous avons contacté les organismes certificateurs présents dans la région. Il faut savoir que ces organismes interviennent dans une zone plus large que la Basse-Normandie.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
QUALI OUEST	Secrétariat	02 31 47 22 41		14 - 50 - 61	

## Soins aux animaux (BN)

Pour cet opérateur, nous avons utilisé l'extraction des fichiers DADS, selon le code NAF 014 D "service annexe à l'élevage".

Les données sur les maréchaux ont été fournies par le Conseil des chevaux.

	Nombre d'établissements	Effectifs (en ETP) 2006
014D - Services annexes à l'élevage	39	382
Maréchaux		157

## CUMA (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : pour comptabiliser les employés des CUMA, nous avons contacté les fédérations régionales des CUMA.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
FR CUMA Ouest	Secrétariat	02 99 54 63 15	Ouest@cuma.fr	14 - 50 - 61	

Nous avons également compté les emplois présents dans les fédérations départementales des CUMA.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
FD CUMA 50	Joël PIQUENARD	02 33 06 48 48	Fd.50@cuma.fr	14 - 50 - 61	

## ETA (BN)

Enquête directe de l'Association régionale des entreprises de travaux agricoles et ruraux :

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
ARETAR	Alain HIERLE	02 33 79 33 72		14 - 50 - 61	1 800 salariés 378 employeurs

*Chiffres de la MSA :*

En 2006, selon le fichier "salariés" de la MSA, il y avait 1 012 salariés en ETP, pour environ 350 entreprises.

**Selon l'INSEE :**

Extraction des fichiers DADS, selon la NAF 700.

Code 014 A : 1 187 personnes en ETP pour 261 établissements.

## Services de remplacement (BN)

*Enquêtes directes*

Méthode : dans chaque département de la région, il existe une fédération qui regroupe les différents services de remplacement, nous les avons contactées. Ils nous ont communiqué le nombre de salariés présents dans les services de remplacement.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
FARM	Remy VILLIERS	02 33 06 49 36	farm@manche.chambagri.fr	50	
FDDRACTA	Jl DUMOULIN	02 31 70 25 23	jl.dumoulin@calvados.chambagri.fr	14	
FD GERVR 61	Christelle AUREGAN	02 33 31 48 11	christelle.auregan@orne.chambagri.fr	61	

## Laboratoires (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : dans chaque département de la région, il existe des laboratoires départementaux qui sont en relation avec l'agriculture. Mais leurs activités ne sont pas uniquement agricoles, ces laboratoires s'occupent aussi de l'analyse des eaux urbaines, de l'analyse de nourriture.

Les services qui ont été comptabilisés sont en relation directe avec l'agriculture, on trouve par exemple les services de "sérologie animale", "analyse de lait". Les services comptabilisés ont été choisis lors des entretiens téléphoniques.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
LDA 50	Secrétariat	02 33 75 63 00		50	
LDA 14	Mme FRANCOISE	02 31 47 19 19	ldfd14@cg14.fr	14	
LDA 61	Secrétariat	02 33 82 39 00		61	
LANO	Secrétariat	02 33 77 38 10		14 - 50 - 61	

## Vétérinaires (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : enquêtes directes auprès du Conseil régional de l'ordre des vétérinaires.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)	
CROV	Secrétariat	02 31 52 11 01	cro.normandie@veterinaire.fr	14 - 50 - 61	Ruraux	33
					Equins	122
					Mixte	342
					Total	326

Il faut savoir que les vétérinaires mixtes qui ont une activité dans le milieu agricole doivent être intégrés au chiffre. Cela dit, la part de mixité d'un vétérinaire à l'autre est très variable allant de 75 % d'activité rurale à 5 %.

Arbitrairement, nous n'avons compté que 50 % des mixtes pour intégrer la sphère agricole bas-normande.

## Groupements de Défense Sanitaire (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : chaque département de la région possède un groupement de défense sanitaire (GDS). Les GDS sont des organisations agricoles en charge des questions de santé et d'hygiène animale, ainsi que de la qualité sanitaire.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
GDS 50	Denis LAVEILLE	02 33 06 48 00	Denis.laveille@gddsa-manche.asso.fr	50	
GDS 14	Etienne GAVART	02 31 44 86 87	Etienne.gavart@gds-calvados.fr	14	
GDSCO 61	Secrétariat	02 33 80 38 38		61	

## Contrôle de performance (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : chaque département de la région possède un syndicat de contrôle laitier. Ces syndicats regroupent deux organisations : le Contrôle laitier et Bovins croissance.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
CL 50	Marc ABRAHAM	02 33 06 49 20	Marc-abraham@manche-contrôle-laitier.fr	50	
CL 14	Agnès LEMONNIER	02 31 46 84 00	Agnes.lemonnier@calvados-contrôle-laitier.fr	14	
CL 61	Bénédicte LEGOUILE	02 33 31 48 70	Benedicte.legouile@orne-contrôle-laitier.fr	61	

## Syndicats (BN)

### *Enquêtes directes*

Il existe plusieurs organisations syndicales en Basse-Normandie, certaines sont départementales, d'autres sont régionales.

Méthode :

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
FDSEA 50	Sylvie LEMOINE	02 33 75 63 00	Sylvie.lemoine@fdsea50.fr	50	
FDSEA 14	Secrétariat	02 31 70 88 26		14	
FDESA 61	Secrétariat	02 33 31 48 35		61	
Confédération Paysanne	Secrétariat	02 31 83 64 51		14 - 50 - 61	
Coordination Rurale	Secrétariat	02 31 77 88 89		14 - 50 - 61	
JA	Secrétariat	02 31 70 88 89		14 - 50 - 61	

## Chambres d'Agriculture (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : les emplois présentés ci-dessous rassemblent l'ensemble des salariés des bureaux départementaux.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
CDA 50	Mme GANBLIN	02 33 06 48 48		50	
CDA 14	Mme GOUBET	02 31 70 25 25	s.goubet@calvados.chambagri.fr	14	
CDA 61	M. DORE	02 33 31 48 00	Jean-paul.dore@orne.chambagri.fr	61	
CRAN	Carole BAZIN	02 31 47 22 49		14 - 50 - 61	

68 % des exploitations normandes se situent en Basse-Normandie. Nous avons utilisé ce ratio pour répartir les emplois de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie car elle rassemble les deux régions normandes.

## Conseil régional et Conseils généraux (BN)

### Enquêtes directes

Nous prenons en compte les emplois des services agriculture de ces administrations.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
Conseil régional	Assistante de direction	02 31 06 97 65		14 - 50 - 61	
CG 50	Mme LEROY	02 33 05 97 69		50	
CG 14	M. DESTRES	02 31 57 14 67		14	
CG 61	M. GAHERY	02 33 81 13 61	Gahery.pascal@c g61.fr	61	

## DDSV, DDAF et DRAF (BN)

### Enquêtes directes

Notre étude cherche à comptabiliser les organismes en relation directe avec l'agriculture. Or les DDAF ont des services plus ou moins proche de l'agriculture. Dans notre étude, nous ne prendrons en compte que les agents des services "économie agricole" de chaque DDAF. Nous intégrerons également dans notre calcul les emplois du SRISE liés à l'agriculture.

De même, pour les DDSV, nous avons juste comptabilisé les agents des services "santé animale" et "environnement".

Nous avons également comptabilisé les emplois du SRISE, à hauteur de la moitié seulement car ce service travaille également sur la pêche et des domaines assez éloignés de l'exploitation agricole.

### Méthode :

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
DDAF 50	Secrétariat RH	02 33 77 51 00	Ddsv50 @agriculture.gouv.fr	50	
DDSV 50					
DDAF 14	Elizabeth SEREE	02 31 24 99 99	elisabeth.seree @agriculture.gouv.fr	14	
DDSV 14					
DDAF 61	Secrétariat RH	02 33 32 50 47	Sag.ddaf61 @agriculture.gouv.fr	61	
DDSV 61			Angélique.cabaret @agriculture.gouv.fr		
DRAF	Elizabeth SEREE	02 31 24 99 99	elisabeth.seree @agriculture.gouv.fr	14 - 50 - 61	
SRISE	François QUESNEL			14 - 50 - 61	

## Presse (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : pour la presse agricole, nous avons comptabilisé les emplois de l'unique journal agricole bas-normand et les emplois du groupe réussir qui publie des revues agricoles pour l'ensemble de la France.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
Groupe Réussir	Secrétariat	02 31 35 77 00		14 - 50 - 61	
L'Agriculteur Normand	Secrétariat	02 31 70 88 19	an.legales@wanadoo.fr	14 - 50 - 61	

## SAFER (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : les SAFER sont régionales, il n'y a pas de bureau départemental.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
SAFER	Secrétariat	02 31 47 23 51	direction@ Safer-basse- normandie.fr	14 - 50 - 61	

## ADASEA (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : les emplois présentés ci-dessous rassemblent l'ensemble des salariés des bureaux départementaux. Il n'y a plus de salariés au CNASEA de Basse-Normandie.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
ADASEA 50	Secrétariat	02 33 06 48 70		50	
ADASEA 14	Jérôme DANIEL	02 31 70 88 99	Jerome.daniel@cnasea.fr	14	
ADASEA 61	Secrétariat	02 33 31 49 05	Ao61@cnasea.fr	61	

## INTERPROFESSIONS (BN)

### Enquêtes directes

Méthode : une liste des interprofessions normandes a été fournie par la CRAN.

Dénomination contact	Complément d'identification	FAX	Effectifs (en ETP)	
AGNEAU DU PRE SALE	Monsieur Patrick CHAUVIERE	0233684130		BN
CUNI NORMANDIE	Madame Céline DUILHAC	0231624020		BN
FQRN	Madame Magalie THEBAULT	0231440250		N
ACBN	Madame Emmanuelle ROUAUX	0231472260		N
ARDEC	Monsieur Arnaud DIDIER	0231472260		N
ARAC	Monsieur Jean René PITROU	0231207632		N
AOC BEURRE CREME D ISIGNY	Monsieur Jean Louis LESAULNIER	0231213787		
FOUCAULT	AVI NORMANDIE	0231472260		
AVI NORMANDIE	Madame Gaëlle COUDREY	0231472260		
INTERVIANDE	Monsieur Emmanuel TOUBLANC	0235613843		N
CRIL	Monsieur Emmanuel TOUBLANC	0235613843		
SYNDICAT DE PROMOTION DU CIDRE PAYS D'AUGE	Madame Isabelle BLANCHARD	0231537809		
CIRLVBN	Monsieur Daniel GENISSEL	0231472260		
ANIPP	Monsieur Joël BENOIST	0231435301		
CONSEIL DES CHEVAUX	Monsieur Nicolas BOURGAULT	0231271011		BN
CIPPA	Monsieur LE DIRECTEUR	0231314494		
UNION DES PRODUCTEURS DE LAIT AOC	Monsieur Patrick MERCIER	0231702522		N
CETA CIDRICOLE DE HAUTE NORMANDIE	Monsieur Pascal LE DOLEDEC	0235612556		
UNEP Normandie	Monsieur François DUMOUCHEL	0231959135		N
TERROIR 14	Madame Caroline KERVAREC	0231702570		
IDAC	Monsieur Didier BEDU	0231537809		N
CIRVIANDE	Monsieur Yves QUILICHINI	0231773030		BN
ARIP NORMANDE	Madame SNEREAU	0231524544		N
TERROIR 27	Madame Stéphanie RAUX	0232788051		
TERROIR 50	Madame Anne MANNACH	0233064999		BN
CEAFL NORMANDIE	Monsieur Christian LAVALLEY	0233726012		N
SYNAGRO	Monsieur Yannick MILLE	0233314980		
ORNE TERROIR	Monsieur Yannick MILLE	0233314980		
SYNDICAT DES CIDRES DE HAUTE- NORMANDIE	Monsieur Patrick REGNAULT	0235340059		HN
TERROIR 76	Madame Marie CANON	0235122106		
NORM'ENVIE	Madame Nathalie CORROYER	0235373411		
CIRLAIT	Monsieur Gérard BEDOUIN	0233773819		
NORMAND LAIT	Monsieur Gérard BEDOUIN	0233773819		N
SYNDICAT PONT L EVEQUE LIVAROT	Monsieur Thierry GRAINDORGE			N
ASSOCIATION REGIONALE DES ELEVEURS DE VIANDE	Monsieur LE PRESIDENT			N
INTER BIO NORMANDIE	Madame Armelle MENAGER			N
HORTI PEPI	Monsieur Alain VILLAIN			N
IRQUA	Monsieur LE DIRECTEUR			N

*Demande d'informations auprès des interprofessions :*



Mettre en place une méthodologie  
reproductible  
pour quantifier les emplois générés  
par l'agriculture.

Le 11/06/2008

Objet : Enquête sur le nombre d'emplois générés par l'agriculture

Bonjour,

La Chambre régionale d'agriculture de Normandie réalise une quantification des emplois générés par l'agriculture. Nous souhaiterions connaître le nombre de salariés (en ETP) présent dans votre organisme.

Nombre de salariés présents en moyenne :

en ETP :

Merci de votre participation.

**Laurent BARBOT - Chargé d'étude stagiaire**  
Chambre régionale d'agriculture de Normandie  
6 rue des Roquemonts - 14053 CAEN Cedex 4  
Tél : 02 31 47 22 28 - Fax : 02 31 47 22 60  
E-mail : [laurent.barbot@normandie.chambagri.fr](mailto:laurent.barbot@normandie.chambagri.fr)

*L'actualité de la Chambre régionale de Normandie sur son site :*  
[www.normandie.chambagri.fr](http://www.normandie.chambagri.fr)

## IDENTIFICATION (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : sont répertoriés ci-dessous les organismes départementaux responsables de l'identification animale.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
<b>AIAM 50</b>	Philippe QUITTE	02 33 06 48 97	p.quitte@manche.chambagri.fr	50	
<b>AICC 14</b>	Patricia HECTOR	02 31 48 84 43	patricia.hector@arsoe-caen.fr	14	
<b>EDE 61</b>	Secrétariat	02 33 31 49 05	Ao61@cnasea.fr	61	

Dans l'Orne, il n'y a pas d'organisme indépendant pour l'identification animale. Ces emplois font partie de la Chambre départementale d'agriculture. Dans notre enquête, nous avons extrait le nombre de salariés de la CDA travaillant pour l'identification animale.

## Organismes de recherche (BN)

### *Enquêtes directes*

Méthode : sont listés ci-dessous, les centres de recherches et les instituts techniques présents sur le territoire bas-normand. Ces chiffres sont tirés d'une étude de la CRAN de 2007.

Les emplois des laboratoires de recherche ne regroupent que le personnel effectuant des recherches sur l'agriculture.

		Effectifs (en ETP)
<b>Laboratoires de recherches</b>	UMR et USC Caen	
<b>Ferme expérimentale</b>	La Blanche Maison (50)	
<b>Instituts techniques</b>	Arvalis	
	Institut de l'élevage	
	CIRALE	
	AESSA	
	CIFC	
<b>Centres de recherches</b>	INRA	
	SILEBAN	
	ARIC	

## Formation (BN)

### Enquêtes directes

Méthode : pour quantifier le nombre d'emplois dans les établissements scolaires agricoles, Mme HARDAENS de la DRAF de BN (Ingénierie de formation - Tél : 02 31 24 97 56) a été contactée.

Au sein du service régional de la formation et développement, il y a 15 ETP. Ce service s'occupe des formations agricoles de Basse-Normandie.

Dans un premier temps, nous avons comptabilisé les effectifs des établissements agricoles. Ils se divisent en trois catégories : les établissements publics, les établissements privés et les maisons familiales rurales.

- Enseignement agricole public (listes électorales 2005) : 797 personnes (dont 59 TOS (techniciens ouvriers spécialisés) transférés à la Région).
- Enseignement privé temps plein : 144 personnes + 62 ETP (EPH de St Gabriel et AFASEC de Graignes).
- MFR : 203 personnes / annexes des contrats.

Ensuite, nous avons décidé de ne comptabiliser qu'une partie des emplois de ces établissements, car un certain nombre d'élèves présents dans les établissements agricoles ne suit pas de formation agricole comme les élèves de BAC Scientifique ou les formations d'aides à la personne des MFR.

**Les Formations agricoles** : les BTS Productions Animales, Techniques Végétales, Agroéquipement, Horticulture et ACSE. Les CAPA, BEPA et Bac PRO horticulture, équestres, productions animales et productions végétales.

Les élèves des BAC technologiques agricoles n'ont pas été pris en compte (après entretien avec Mme HARDAENS), car ils ne restent pas tous dans des formations agricoles après leur BAC.

Nous avons calculé le ratio (nombre d'élèves en formation agricole) / (nombre d'élèves total des établissements agricoles)

	Public	Privé (ETP)	MFR
<b>Nombre d'emplois</b>	797	206	203
<b>Nombre d'élèves TOTAL</b>	2000	1268	4033
<b>Nombre d'élèves en formation agricole</b>	789	698	971
<b>% d'élèves en formation agricole</b>	0,3945	0,55047	0,2407637
<b>Nombre d'emplois en liens avec l'agriculture</b>	314	113	49

Nous avons également comptabilisé les emplois des CFA et des CFPPA. Nous avons considéré que toutes les formations dispensées dans ces établissements étaient liées à l'agriculture. C'est pourquoi la totalité des emplois de ces centres a été prise en compte.

Nom	Contact	Téléphone	email	Départements concernés	Effectifs (en ETP)
CFA + CFPPA St-Lô	Secrétariat	02 33 70 80 83		50	
CFA + CFPPA St Hilaire du H	Secrétariat	02 33 91 02 29		50	
CFA CFPPA Coutances	Secrétariat	02 33 76 80 50 02 33 45 22 98		50	
CFA + CFPPA Vire	Secrétariat	02 31 66 18 18		14	
CFA + CFPPA Robillard	Secrétariat	02 31 42 61 21		14	
CFA + CFPPA Sées	Secrétariat	02 33 28 71 59 02 33 29 92 10		61	

## AMONT et AVAL

Pour la demande adressée à l'INSEE Basse-Normandie, la personne contactée est Mme Sophie DESTANDEAU, chef du service étude et diffusion (sophie.destandau@insee.fr).

Nous avons pris rendez-vous pour voir quelles informations pouvait fournir l'INSEE. Une demande a ensuite été adressée, accompagnée des codes NAF dont nous avons besoin. L'extraction s'est faite sur les fichiers DADS.

Bonjour,

Suite à notre rendez-vous, je vous adresse ma demande d'extraction de vos bases de données.

Zone géographique : Haute et Basse-Normandie

Année : 2006

Variables : ETP et Etablissements

Fichier : Poste

Laurent BARBOT

## Correction secret statistique

Dans l'extraction de l'INSEE, il y a certains codes qui sont soumis au secret statistique. Pour essayer d'en diminuer le nombre, nous avons commandé une extraction selon la nomenclature NES 114. Chaque code de la NES 114 regroupe plusieurs codes de la NAF 700 (voir site de l'INSEE).

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/nes2003/nes2003.htm>

	Données sur la Basse-Normandie		
		Extraction NAF	Extraction NES 114
151A - Production de viandes de boucherie	32	2 960	4976
151C - Production de viandes de volailles	8	903	
151E - Préparation industrielle de produits à base de viandes	32	1 113	
153A - Transformation et conservation de pommes de terre	S	S	S
153C - Préparation de jus de fruits et légumes	S	S	
153E - Transformation et conservation de légumes	S	S	
153F - Transformation et conservation de fruits	S	S	
155A - Fabrication de lait liquide et de produits frais	11	664	4986
155B - Fabrication de beurre	3	717	
155C - Fabrication de fromages	25	2 675	
155D - Fabrication d'autres produits laitiers	5	653	
155F - Fabrication de glaces et sorbets	S	S	
156A - Meunerie	11	128	675
156B - Autres activités de travail des grains	S	S	
157A - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	25	318	
157C - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	S	S	
158A - Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	8	316	316
158B - Cuisson de produits de boulangerie	47	119	119
158F - Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	9	564	564
158H - Fabrication de sucre	S	S	s
158K - Chocolaterie, confiserie	14	394	394
158M - Fabrication de pâtes alimentaires	S	S	
158P - Transformation du thé et du café	10	15	15
158T - Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques	4	166	166
158V - Industries alimentaires nca	8	687	687
159A - Production d'eaux de vie naturelles	14	118	571
159D - Production d'alcool éthylique de fermentation	3	13	
159J - Cidrerie	17	289	
159N - Brasserie	S	S	
159T - Production de boissons rafraîchissantes	S	S	
293A - Fabrication de tracteurs agricoles	S	S	612
293C - Réparation de matériel agricole	79	342	
293D - Fabrication de matériel agricole	21	260	
		Total	14081
		Total réel	14657
		Secret statistique	576

# ANNEXE 8

-

## COMPTES RENDUS ET DIAPORAMAS DES COMITES DE PILOTAGE